

# RAPPORT D'ACTIVITÉ



**Année 2014**

*Article L 5211.39 du Code Général des Collectivités Territoriales*

## **PRÉAMBULE**

*Le présent rapport répond à une obligation légale et offre la possibilité de faire le point sur les projets et les activités de Fougères Communauté en retraçant les principales décisions et réalisations intervenues au cours de l'année 2014.*

**A – Décisions et réalisations**

**B – Compte administratif 2014 – Présentation de l'exécution budgétaire**

## **A – Décisions et réalisations communautaires**

**I – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**II - URBANISME**

**III – SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)**

**IV – HABITAT**

**V – ESPACE AUMAILLERIE**

**VI – CONSERVATOIRE DE MUSIQUE René GUIZIEN**

**VII – ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES**

**VIII – GALERIE D'ART Albert BOURGEOIS**

**IX – LECTURE PUBLIQUE**

**X – CENTRE CULTUREL COMMUNAUTAIRE JULIETTE DROUET ET  
THÉÂTRE COMMUNAUTAIRE VICTOR HUGO**

**XI – AQUATIS**

**XII – TAXI À LA DEMANDE**

**XIII – FOURRIÈRE ANIMALE**

**XIV – CHÊNEDET**

**XV – HAIES BOCAGÈRES**

**XVI – MARCHÉ DE L'AUMAILLERIE**

## I – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE et EMPLOI

L'ensemble des dossiers suivis et des actions menés en 2014 est listé ci dessous. Ces données reprennent factuellement les interventions du service au fil de l'année.

Cependant, pour être complet, à ce bilan s'agrègent des travaux complémentaires initiés par le Vice Président impliquant la nouvelle équipe de commission développement économique, emploi et urbanisme :

– **Book Élus** : État des lieux de l'intervention de la communauté. *Descriptif des Parcs d'activités, entreprises et emplois, organismes partenaires, projets coopératifs, urbanisme (40 pages – mai/septembre 2014).*

– Réflexion sur la mise en place d'un **Schéma de Développement Économique**. Travail participatif en commission sur les orientations à privilégier. Ce dossier s'est poursuivi en 2015 et reste à finaliser en fonction de la perspective de changement de périmètre de la communauté.

– Mise en place de **groupes de travail élus** (3 à 4 membres de commission) sur les thèmes suivants :

> *Atelier relais (examen existants et définition des besoins – travail abouti en 2015 avec le rachat du bâtiment de la SEM et l'avant-projet architectural validé),*

> Aide à l'emploi (redéfinition des modalités d'accompagnement – travail abouti en 2015),

> **restauration Grande Marche** (poursuite de la réflexion sur la mise en place d'un service de restauration – *travail qui s'est prolongé en 2015, en concertation avec les occupants de la zone*)

---

### **Ventes de terrains en 2014**

#### **ZA de l'Aumallerie – Communes de La Selle-en-Luitré et Javené**

##### **Société AEM – PROMESSE DE VENTE**

Délibération du Conseil du 10 février 2014 : Promesse unilatérale de vente d'une durée de 6 mois d'un terrain de 4 515 m<sup>2</sup> au prix de 30 € HT/m<sup>2</sup>.

Le terrain visé est situé au lieu dit la Boitardière, commune de Javené. La société AEM a pour objectif de le commercialiser avant de l'acquérir.

*Une demande pour ce terrain ayant été adressée à la communauté par HTL, une négociation s'est opérée auprès de la société AEM pour conserver le bien. En conséquence, avec l'accord de la société AEM, le compromis n'a pas été signé.*

##### **Société SR IMMO (HTL BIOTECHNOLOGY) – VENTE terrain et voie**

Délibération du Conseil du 17 mars 2014 : vente d'une portion de la parcelle cadastrée ZD n° 225 d'environ 13 126 m<sup>2</sup>, au prix de 6 € HT/m<sup>2</sup> et vente de la

parcelle cadastrée ZD n° 212 d'environ 1 254 m<sup>2</sup> (portion de voie d'accès depuis la rocade) prix de 23 € HT/m<sup>2</sup> sous réserve de la réalisation de la procédure de déclassement de la voirie.

Le projet de l'entreprise vise à développer une nouvelle gamme de produits et nécessite d'agrandir le site (investissement immobilier d'environ 15 M €) et création d'une vingtaine d'emplois.

*Compromis signé le 15 mai 2014 et vente réalisée le 12 décembre 2014.*

## **ZA de Plaisance – Commune de St-Sauveur-des-Landes**

### **SCI LA LICORNE – Vente**

Délibération du conseil du 13 octobre 2014 : vente d'un terrain de 29 541 m<sup>2</sup> au prix de 9 € HT/m<sup>2</sup> pour un montant total de 265 869 € HT.

Le terrain est situé au nord de la zone.

Il est précisé que l'acheteur est composé de deux actionnaires, la Société Mixte Locale de Fougères et la Holding Alysée AGD (Monbana). Son objet comprend, entre autre, acquisition de la propriété en vue de la construction d'une usine.

Activité : Unité de production de produits alimentaires chocolatés sur la Zone de Plaisance (transfert et développement du site de Landivy).

***Vente signée le 5 novembre 2014. Le paiement du prix devait intervenir au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2015. Cette vente n'a pas abouti en raison de la reprise du chantier Monbana par Fougères Communauté (résiliation à l'amiable de la vente de terrain en juin 2015).***

## **ZA de la Meslais – Commune de Lécousse**

### **SIVU – Transport Urbain de la Région Fougèraise – VENTE**

Délibération du Conseil du 10 février 2014 : vente d'un terrain de 7 406 m<sup>2</sup> au prix de 18 € HT/m<sup>2</sup>, soit 133 308 € HT.

Le terrain est situé au sud de la zone.

Activité : Dépôt de bus urbain.

*Vente réalisée le 21 mars 2014*

### **SCI NEW CLOSS – VENTE**

Délibération du Conseil du 10 février 2014 : résiliation à l'amiable du compromis de vente entre Fougères Communauté et M. et Mme MAUPILE (projet lavage auto) et autorisation de vente du même terrain à la SCI NEW CLOSS. Terrain de 1700 m<sup>2</sup> au prix de 20 € HT/m<sup>2</sup>, soit 34 000 € HT.

Le terrain est situé au centre de la zone.

Activité : Lavage Auto

*Compromis signé le 21 février 2014. Suite aux refus de prêts sollicités par la société (janvier 2015), la vente n'a pas aboutie.*

### **ITAS TIM – PROMESSE DE VENTE**

Délibération du 17 novembre 2014 : promesse de vente d'une durée de 18 mois d'un terrain d'environ 500 m<sup>2</sup> au prix de 18 € HT/m<sup>2</sup>.

Le terrain est situé à l'extrémité sud de la zone. L'objet est la création d'un site (antenne) ayant pour vocation la mise en concurrence de la diffusion des services numériques, notamment telecom, sur les communes de Fougères et Lécousse.

*Promesse de vente signée le 22 décembre 2014*

### **GARAGE CENTRAL FOUGERAIS – VENTE**

Délibération du Conseil du 8 décembre 2014 : vente d'un terrain de 1 945 m<sup>2</sup> au prix de 20 € HT/m<sup>2</sup> pour un montant de 38 900 € HT.

Le terrain correspond au lot n°2 du lotissement de la Meslais.

Activité : Garage vente, réparation, location véhicules.

*Compromis signé le 17 décembre 2014. Vente réalisée le 5 mai 2015*

### **SARL LIBRAIRIE PAPETERIE MARY – VENTE**

Délibération du Conseil du 8 décembre 2014 : vente d'un terrain de 3 000 m<sup>2</sup> au prix de 20 € HT/m<sup>2</sup> pour un montant de 60 000 € HT.

Activité : Dépôt de librairie

*Compromis signé le 17 décembre 2014. Vente réalisée le 11 mars 2015*

## **Acquisition de terrains en 2014**

### **Zone de Plaisance – Société BGI**

Délibération du 17 mars 2014 : Acquisition d'une bande de 57 m<sup>2</sup> de la propriété de la SCI BCMFJ au prix de 15 € HT. Cet achat est réalisé dans l'objectif de réalisation d'un projet d'aménagement piétonnier et cycliste dans la zone de Plaisance, en compensation de la suppression d'un trottoir suite à la réalisation du giratoire d'accès à l'A84.

*Acquisition réalisée le 24 juin 2014.*

## **Locations de terrains et bâtiments en 2014**

### **Terrains**

Depuis le 16 août 2012 la société KEOLIS, attributaire de transport de lignes publiques, loue un site de stationnement fermé de 3 000 m<sup>2</sup> sur la zone de l'Aumallerie, à l'arrière du foirail.

La convention d'occupation précaire signée est fondée sur un droit d'occupation provisoire et précaire des locaux permettant de résilier le contrat à tout moment (préavis de trois mois).

Coût de location : 1 486,99 € HT/mois (site de stationnement, location algécos bureaux et sanitaires et redevance électricité / eau)

## **Bâtiments**

### **Atelier relais Plaisance – Commune de St-Sauveur-des-Landes**

En février 2013, la Société EIFFAGE CONSTRUCTION, spécialisée dans les travaux de BTP, a sollicité la communauté pour transférer son site de l'Aumaillerie (quarantaine de salariés) sur Plaisance (Atelier Relais) en raison du sur-dimensionnement du site de l'Aumaillerie et de l'accessibilité à l'autoroute.

Démarrage du bail le 01 août 2013 pour une durée de 9 années (décision du bureau du 3 juin 2013). Loyer mensuel : 2 806,66 € HT.

### **Maison en bordure de la ZA de Plaisance – Commune de St-Sauveur-des-Landes**

Poursuite du contrat de location auprès de particuliers signé le 01 août 2011 et d'une durée de 6 ans. Le loyer mensuel, révisable annuellement, est de 531,02 € pour 2014.

### **Restaurant de l'Aumaillerie – Commune la Selle-en-Luitré**

Poursuite du contrat de location entre la communauté et Mme Tu moine, signé le 22 janvier 2012 (décision du bureau du 9 janvier 2012), fondée sur un droit d'occupation provisoire et précaire des locaux permettant de résilier le contrat à tout moment (préavis de trois mois). L'utilisation des locaux est permis le jeudi uniquement, pour un loyer mensuel de 200 €.

## **Dispositif d'aide à la création d'emplois – Bilan 2014**

La constitution d'un fonds d'aide communautaire a été décidé par délibération du 21 septembre 2011. Le dispositif est entré en vigueur le 15 février 2012. Il s'agit d'apporter un soutien financier, sous forme de subvention, aux entrepreneurs qui investissent et qui recrutent sur le territoire.

Le montant de l'aide est de 2 500 € par emploi crée, avec un plafond de 20 000 € maximum par entreprise (soit 8 emplois créés), prioritairement aux PME des secteurs industriels et de services.

L'entreprise bénéficiaire s'engage à créer les emplois programmés (CDI ETP) dans un délai de 2 ans.

## **Bilan 2014 – enveloppe de 160 000 € prévue au budget principal**

L'entreprise H2M Technologies située sur la commune de Javené a sollicité ce dispositif d'aide en 2014. Cette société conçoit et fabrique des machines de conditionnement destinées à l'industrie pharmaceutique. Afin de tirer parti d'opportunités réglementaires et des évolutions technologiques pour accroître leur activité et augmenter leur chiffre d'affaires, H2M Technologies a sollicité une subvention de 7 500 euros afin de créer trois nouveaux équivalent temps plein en CDI sur la période 2014/2016. Cette subvention a été accordée puisque l'entreprise prévoit des investissements matériels à hauteur de 78 000 €.

## **Bilan 2012 – 2014 du dispositif**

Année	2012	2013	2014
Nbre d'entreprise bénéficiaire	4	6	1
Nbre d'emplois aidés	32	24	3
Total des aides accordées	80 000 €	60 000 €	7 500 €

La société SFPI qui aurait dû achever son programme de création d'emplois et d'investissement en 2014 a sollicité une prolongation de délai de un an afin d'honorer ses engagements sur 2015.

Une autre demande de prolongation de délai de un an a été accordée à la société Béclair pour les mêmes raisons. La fin de son programme d'embauches et d'investissement interviendra en 2016.

En fin d'année, à l'occasion du renouvellement de la convention nous liant au Conseil Régional de Bretagne autorisant ce dispositif d'aide par Fougères Communauté, une réflexion a été menée afin de modifier les modalités du dispositif et notamment sur le mode de versement des subventions. Cette démarche s'achèvera au premier trimestre 2015, par la signature d'une nouvelle convention avec le Conseil Régional de Bretagne.

## **Organisation de l'instruction des demandes avec la CCI**

Une entente entre Fougères Communauté et la CCI s'est établie pour que la Chambre informe et accompagne les entreprises dans la phase de préparation des demandes d'aides avant l'instruction par Fougères Communauté.

## **Zone de la Grande marche – Bilan général 2014**

### **Subvention au projet de la SCI des Écoles**

#### **Délibération du Conseil du 7 juillet 2014**

Le bureau du 2 avril 2012 a émis un avis favorable pour accorder un fonds de concours de 100 000 € à la CCI dans le cadre du projet de construction de la CCIT sur la zone de la Grande Marche hébergeant les Écoles Consulaires ainsi que l'administration générale et les services d'appui aux entreprises de la Délégation de Fougères.

Le 21 février 2014, Fougères Communauté a signé la vente du terrain viabilisé au profit de la CCI.

Par courrier du 10 janvier 2014, la CCIT confirme sa sollicitation pour le concours financier de 100 000 euros sur un montant de travaux estimé à 8 millions.

Autorisation du Conseil du 11 juin 2014 pour le versement de la subvention.

### **Convention avec la technopole Rennes Atalante**

Par délibération du 17 janvier 2013, Fougères Communauté et Rennes Atalante ont engagé un premier partenariat par convention, pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2013 au 28 février 2014.

Afin de conforter ce partenariat, le Conseil Communautaire par délibération du 18 décembre 2013 a approuvé la poursuite de cette convention pour une année supplémentaire, du 1<sup>er</sup> mars 2014 au 28 février 2015. Montant 2014 : 15 000 €

### **Étude sur les filières de formations – Cabinet DORIES**

Le bureau du 4 juillet 2011 a validé le lancement d'une étude de prospection et conseil de mise en place de filières de formation en lien avec la vocation du site. Le Cabinet DORIES a mené à bien cette mission en trois phases (diagnostic, relever besoins, faisabilité mises en place filières formation). Une restitution finale devant les membres du Conseil Communautaire a eu lieu au début de l'année 2014.

### **Projet d'implantation de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers**

Le bureau du 3 octobre 2011 a émis un avis favorable pour qu'environ 10 000 m<sup>2</sup> soient cédés, à titre gracieux, au Conseil Régional, afin de lui permettre de disposer du foncier nécessaire au projet de construction du nouvel IFSI.

La Commission Permanente du Conseil Régional, réunie le 31 octobre 2013, a délibéré en faveur du projet d'acquisition à titre gracieux du terrain. Un projet de compromis de vente a été rédigé en 2013 et a été signé le 12 mars 2014.

### **Étude sur la mise en place d'un système de restauration**

Les laboratoires de l'ANSES et ISAE, ainsi que les projets d'implantations des écoles consulaires et de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, transforment la zone en un espace tertiaire et en un site « campus » ayant également besoin de solutions de restauration.

Le 6 mai 2013, le bureau communautaire a approuvé le lancement de l'« Étude de faisabilité – Création d'un restaurant sur la ZA de la Grande Marche » du cabinet PH Partners.

L'étude s'est organisée autour de 3 phases pendant l'année 2013 :

- Phase 1 : État des lieux, étude des besoins sur le site
- Phase 2 : Propositions et analyse comparative de scénarios possibles
- Phase 3 : Plan d'action et faisabilité technico-économique et organisationnelle des scénarios

La Phase 3 de l'étude a débuté le 17 octobre 2013 et s'est achevée en mars 2014.

Afin d'étudier toutes les possibilités, l'association Posabitat a été approchée dès juillet 2014, puisqu'elle dispose notamment d'un conventionnement avec la CCI Saint Malo – Fougères pour la restauration de leurs apprenants.

Dès septembre 2014, un groupe de travail interne à la Commission Développement Économique a été mis en place. Celui-ci a dans un premier temps visité le Restaurant Inter-Entreprise Cap Bretagne d'Étrelles, puis le système de restauration mis en place par l'ANSES Fougères sur leur site.

De nouveaux entretiens entre le groupe de travail et les différents partenaires de la ZA de la Grande Marche auront lieu dès janvier 2015 afin d'approfondir les besoins et les prestations souhaités en termes de solution de restauration sur site.



## **DIVERS**

### **Projet d'atelier artisanal**

Dès janvier 2013, un certain nombre de démarches ont été mises en œuvre afin d'étudier la possibilité de construire un bâtiment d'activités de type « bâtiment relais artisanal » ayant pour vocation l'accueil d'activités artisanales ou industrielles, de type PME. L'objectif étant de pouvoir proposer une offre immobilière pour l'accueil d'entreprises en location sur le territoire de Fougères Communauté.

Une première consultation a été réalisée en mars 2013 afin d'étudier la possibilité de réutilisation d'un bâtiment déjà existant. Bien qu'une autre consultation ait également été entreprise auprès de trois architectes en juillet 2013, celle-ci a été suspendue en raison d'une opportunité immobilière sur la zone de la Guénaudière qui a été étudiée durant l'automne 2013 mais n'a pas aboutie.

Afin de d'aider la communauté dans la réalisation de ce projet, l'Agence de Développement Départementale Idéa 35 a été sollicitée en juillet 2014. Une étude d'opportunité a débuté en septembre 2014 avec une première restitution en novembre 2014. Cette étude se poursuit en 2015, avec notamment l'organisation de visite d'ateliers relais en Ille-et-Vilaine.

### **Convention tripartite entre la SEM, Fougères Communauté et Monbana**

#### **Délibération du Conseil du 6 janvier 2014**

- Approbation de la convention tripartite entre Monbana, Fougères Communauté et la SEM  
Objet : mandat d'étude confié à la SEM pour la faisabilité technique et financière du projet (détermination des éléments de programmation, la faisabilité technique, le montage financier et la recherche de financement ainsi que la mise en œuvre opérationnelle au futur bâtiment loué).
- Autorisation du versement à la SEM d'une avance remboursable de 136 000 € correspondant à la phase d'étude pré-opérationnelle. Le montant de l'avance est prévu d'être intégré au coût global de l'opération et remboursé par les loyers de Monbana.  
Versement le 3 mars 2014

*Le portage du projet de construction de l'unité de production Monbana a été transféré à Fougères Communauté en juillet 2015 (délibération du 23 juin 2015 portant sur la résolution à l'amiable de l'acte de vente, le versement d'une indemnité pour construction à la SEM du Pays de Fougères et la signature d'un contrat de crédit bail au profit de la société Monbana). Le montant correspondant à la phase d'étude pré-opérationnelle a été intégré au calcul de loyer.*

## **Pôle d'Excellence Rurale – Projet ECOBATYS – Subvention**

### **Délibération du Conseil du 15 septembre 2014**

Le PER s'articule autour des projets de bâtiment blancs des communautés (convention de mutualisation signée depuis le 20 mars 2012) mais également de la plate-forme technologique dédiée à l'Eco-construction ECOBATYS. Concernant son financement, le PER prévoit un soutien des communautés à hauteur de 20 % du coût de l'investissement estimé à 1 M€. La part de Fougères Communauté est de 99 435 €.

Délibération de Fougères Communauté du 15 septembre 2015 et délibération de Coglais Communauté le 17 décembre 2014. Signature d'une convention le 18 mars 2015. 1<sup>er</sup> Versement 50 % le 4 septembre 2015.

## **Convention de restructuration CARL ZEIZ- Subvention**

### **Délibération du Conseil du 11 juin 2014**

La société Carl Zeiss dispose d'un site de production à Fougères qui a subi 50 % de baisse de chiffre d'affaires en 2013. En parallèle d'une réorganisation (plan sauvegarde de l'emploi), la société porte un projet de relance. Les collectivités (Région, CD 35 et Fougères Communauté) sont sollicitées en accompagnement.

La Région et le Conseil Départemental ont décidé de soutenir l'investissement productif (hors immobilier) à hauteur de 15 % du montant investit (soit 156 000 € de subventions partagés à parts égales).

Le Conseil autorise l'accompagnement de la communauté sur le même taux, concernant l'investissement immobilier, soit 33 000 € de subvention.

## **Fonds d'Intervention Économique – la Selle en Luitré – Subvention**

### **Délibération du Conseil du 7 juillet 2014**

Participation au titre du FIE (fonds de concours) pour le financement du projet de restaurant de la commune de la Selle-en-Luitré à hauteur de 60 000 €.

Objectif : projet de restructuration du centre bourg intégrant la construction d'un nouveau restaurant communal « La Selloise », dernier commerce présent sur la commune.

## **Fonds d'Intervention Économique – Combourtille – Subvention**

### **Délibération du Conseil du 7 juillet 2014**

Participation au titre du FIE (fonds de concours) pour le financement de travaux d'aménagement de la voie communale n° 29 desservant les entreprises Valorex et Vaizgantho à hauteur de 55 960,50 €.

## **Fonds d'Intervention Économique – Luitré – Subvention**

### **Délibération du Conseil du 13 octobre 2014**

Participation au titre du FIE (fonds de concours) pour le financement de travaux au titre du projet de pôle commercial de la commune de Luitré à hauteur de 60 000 €.

Objectif : Accompagnement d'un projet dans le cadre de la politique de revitalisation du centre bourg, initié avec l'Association Commerçant de Luitré et assisté de la CCIT.

Il est précisé que la commune de Luitré a sollicité Fougères Communauté à la fin 2011 au titre du Fonds d'Intervention Économique pour accompagner le projet

### **SEM du Pays de Fougères : Apport en compte courant**

#### **Délibération du 17 novembre 2014**

Participation financière de Fougères Communauté sous forme d'apport en compte courant d'un montant de 80 000 €.

Dans le cadre de sa mission, la SEM a investi son temps et ses moyens pour accompagner la concrétisation de projets sur le territoire et a dû faire face à des pertes d'exploitation.

L'objet est de permettre la continuité des missions de la SEM dans le domaine de l'accompagnement des entreprises.

L'apport en compte courant doit être remboursé dans les deux ans ou transformé en augmentation de capital.

### **SEM du Pays de Fougères : Conversion d'une avance remboursable en subvention**

#### **Délibération du 17 novembre 2014**

Conversion d'une avance remboursable en subvention d'un montant de 121 000 €, correspondant au montant des études pré-opérationnelles et techniques. Cette avance remboursable a fait l'objet d'une convention (délibération du 06 janvier 2014).

Motif : sollicitation de la SEM pour l'accompagner dans sa mission d'intérêt général de développement économique du territoire (Article L1523-7 du CGCT).

### **Action « Projet Économique – Prospection » dans le cadre du contrat Pays-Région Transitoire – participation de Fougères Communauté**

#### **Délibération du 8 décembre 2014**

Sur l'année 2013, le dispositif transitoire Contrat Région / Pays de Fougères a été doté d'une enveloppe de 369 450 € dont 330 000 € attribués au projet Ecobatys et 39 450 € fléchés pour le financement d'une campagne globale de promotion « immobilier d'entreprises et implantation en Pays de Fougères ». Cette enveloppe représente jusqu'à 50 % du projet (dépense éligible).

Le Comité Directeur du Pays du 16 décembre 2013 a proposé aux cinq communautés de communes de s'associer et se concerter pour définir les opérations.

#### **En 2014, deux actions ont été définies :**

- Une action de « promotion de l'habitat - résidentialisation », qui fait l'objet d'un pilotage par Louvigné Communauté.
- Une action de « prospection / promotion économique », coordonnée par Fougères Communauté

Conformément au calcul des participations, le Conseil Communautaire approuve la participation de la Communauté à hauteur de 19 070 €.

Une opération a été retenue et se déroulera sur 2015. Elle concerne la mise en œuvre d'un dispositif de prospection mutualisée à partir d'un site internet spécialisé sur lequel sont promus le Pays de Fougères et les cinq communautés. La préparation

de l'opération a été finalisée en décembre 2014 pour une mise en route en janvier 2015.

### **Fonds de mutualisation des bâtiments blancs du Pays de Fougères**

Le Pôle d'Excellence Rurale piloté par le Pays de Fougères a créé un fonds de mutualisation des frais de fonctionnement des bâtiments blancs situés sur les 5 EPCI du Pays de Fougères (accord par délibération du 27 février 2012). Une convention a été signée le 22 mars 2012 entre les 5 EPCI à l'occasion de l'officialisation de la labellisation du Pays de Fougères comme Pôle d'Excellence Rurale.

La convention indique que les versements interviennent au plus tard le 30 juin de chaque année, sur la base des comptes arrêtés au 31/12 de l'année précédente.

Modalités de calculs 2014 (année 2013)

EPCI	Nbre de mois de vacance	Reversements – Détail des compensations						Coût pour chaque EPCI
		Solde net mutualisé	Antrain Cté	Fougères Cté	CC du Pays St Aubin	Coglais Cté	Louigné Cté	
Antrain Cté	12	16 125,00€	x	3 765,65				3 765,65
Fougères Cté	7	16 841,00€	8 880,04	x				8 880,04
CC du Pays St Aubin	x	x	2 726,74	4 920,94	x			7 647,68
Coglais Cté	x	x	2 567,10	4 632,96		x		7 200,06
Louigné Cté	x	x	1 952,74	3 523,14			x	5 475,87
<b>Total reçu pour chaque EPCI</b>			<b>16 126,61</b>	<b>16 842,68</b>				<b>32 969,30</b>
<b>Solde net (reçu – versé)</b>			<b>12 360,96</b>	<b>7 962,65</b>				

### **SUBVENTIONS/ADHÉSIONS AUX ORGANISMES LIÉS AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LOCAL EN 2014**

Organismes	Montant en € versé
IDEA 35 (subvention)	7 382
IDEA 35 (adhésion)	100
Commerce Ville de Fougères	3 812
Club du Commerce et de l'Artisanat	3 934
Plate-forme d'initiative locale (subvention)	4 571
Plate-forme d'initiative locale (adhésion)	100
Boutique de gestion 35	2 000
ADIE	3 000
CIDFF (bureau d'accompagnement individualisé vers l'emploi du centre d'information des femmes et des familles de Fougères)	3 300
Forum des Métiers	2 500
Élan Créateur	1 500
ALTRO	2 000
<b>TOTAL</b>	<b>34 199</b>

## II – URBANISME

L'une des missions principales du service urbanisme était l'aménagement de zones d'activités économiques communautaires. Les travaux d'aménagement des zones d'activités de la Meslais et de Plaisance 2 se sont achevés en 2013 et les terrains viabilisés sont désormais en cours de commercialisation. Avec l'achèvement de ces opérations et dans la continuité de l'évolution opérée au cours de l'année 2013, l'année 2014 a donc été marquée par une évolution des missions du service Urbanisme. Même si les interactions avec le développement économique continuent à être fortes, notamment en ce qui concerne la prospective, le service s'est fortement consacré à des missions plus transversales concernant l'aménagement de l'ensemble du territoire communautaire.

Le champ d'action du service Urbanisme se répartit autour de trois axes :

1. aménagement à l'échelle communautaire,
2. études prospectives liées au développement économique,
3. participation au nom de Fougères Communauté à l'évolution des documents de planification urbaine.

### **1 – Aménagement à l'échelle communautaire**

#### ***a – Étude transports et déplacements***

Suite aux conclusions de l'étude « Transports et déplacements » présentées en 2013 en Bureau communautaire, une réflexion sur une possible prise de compétence Transport a été engagée au sein de la Communauté.

De nombreuses incidences liées à cette prise de compétence ont été identifiées :

- L'extension du PTU à l'ensemble du territoire communautaire ; Fougères Communauté devient alors AOTU ayant compétence pour assurer le transport régulier urbain et périurbain et le transport scolaire.
- La dissolution du SIVU « Transport urbain de la région fougèraise » et la substitution de plein droit de la communauté de communes à celui-ci pour l'ensemble de ses compétences.
- L'extension du versement transport à l'ensemble des communes de Fougères Communauté. Le taux applicable sur les 15 communes non couvertes par le PTU actuel peut être réduit pendant une période de 5 ans.
- La prise de compétence par Fougères Communauté n'implique pas de modification immédiate du service des bus urbains, même si la finalité est de faire évoluer à brève échéance l'offre de transport sur l'ensemble de la communauté.
- La reprise des contrats liant le SIVU à son exploitant pour le transport urbain et ceux liant le Conseil général à ses exploitants pour le transport scolaire.
- La nécessité de fixer, en accord avec le Conseil général, le montant de la compensation financière au titre des charges transférées dans le cadre du transport scolaire. Il semble donc nécessaire de s'appuyer sur un conseil juridique solide dans le cadre de la négociation avec le Département.

Afin d'accompagner Fougères Communauté dans cette prise de compétence, une mission

d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été lancée à la fin de l'année 2014. Cette mission doit permettre de définir les actions à mener concernant les aspects financiers, les besoins organisationnels et les évolutions possibles de l'offre de mobilité.

### ***b – Projet Bretagne Très Haut Débit***

Suite aux décisions prises en 2013, la première phase de déploiement du projet Bretagne Très Haut Débit, piloté par le syndicat mixte Mégalis Bretagne, a commencé au cours de 2014.

Pour rappel, Fougères Communauté est concernée par deux types d'opérations pour la période 2014-2018 :

- déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné sur le point de mutualisation de Beaucé – Aumallerie – Grande Marche (PM35\_35115FOU\_017\_1),
- montée en débit des sous-répartiteurs 35062CHJ001 & 35062CHJ002 qui couvrent les communes du Loroux, ainsi que Laignelet et Fleurigné.

Les opérations de montée en débit ont été initiées en 2014 pour une mise en service programmée pour le milieu de l'année 2015.

### ***c – Mise en place d'un système d'informations géographiques communautaire***

Les travaux menés en interne au cours de 2013 sur la définition d'une stratégie de mise en œuvre d'un SIG commun à Fougères Communauté et aux 18 communes membres se sont prolongés en début d'année 2014. Un questionnaire synthétique a été envoyé à l'ensemble des communes en début d'été pour définir leurs attentes. À la suite des réponses reçues, il a été constaté une forte attente des communes sur ce sujet.

Pour permettre la mise en œuvre de ce projet, il a été décidé d'être accompagné d'un assistant à maîtrise d'ouvrage. Suite à une consultation, c'est le cabinet SiGéo qui a été choisi. Deux réunions se sont déroulées en décembre 2014 avec l'ensemble des communes de Fougères Communauté : l'une avec les élus et l'autre avec les services. Des rencontres ont également été organisées entre l'AMO et les services de Fougères Communauté les plus directement concernés (direction générale, environnement / habitat, services techniques, développement économique, informatique et urbanisme). L'objectif de la mission est de lancer la consultation pour l'acquisition d'un SIG au cours du printemps 2015.

## **2 – Études prospectives liées au développement économique**

- Début 2014, l'étude de prospection le long du barreau de la RN 12, initiée en 2008, a livré ses conclusions sur la faisabilité d'un accès au secteur situé au nord de la RN 12 et à proximité du giratoire d'accès à l'A 84. Il apparaît particulièrement délicat de créer des accès adéquats sur les routes départementale et nationale bordant ce secteur.
- Une étude de faisabilité a été menée par un bureau d'études sur les possibilités d'aménager une zone artisanale à la Massonais, sur la commune de Laignelet. L'étude

s'attache à analyser les contraintes liées au projet de rocade Est menée par le Département et celles induites par la présence de plusieurs lignes électriques à haute tension. Les conclusions définitives seront présentées au début de l'année 2015.

- Au vu des projets de grande ampleur pressentis sur les zones d'activités de Plaisance, un dossier de demande de création de zone d'aménagement différé (ZAD) a été élaboré au printemps par le service Urbanisme. Le Préfet n'a pas donné suite à cette demande au vu des importantes disponibilités existant encore dans les ZA de Plaisance 1 et, surtout, de Plaisance 2.

### **3 – Les documents de planification urbaine**

#### ***a – Évolution des plans locaux d'urbanisme des communes***

Fougères Communauté est reconnue personne publique associée à l'élaboration des PLU et cartes communales de l'ensemble des communes de son territoire (article L123-9 du Code de l'Urbanisme). À ce titre, un avis a été émis au cours de l'année sur les dossiers suivants :

- modification n° 6 du PLU de Lécousse,
- modification n° 3 du PLU de Comboutillé,
- modification n° 1 du PLU de Romagné.

<b><i>b – SCOT rural de l'Ernée</i></b>
---

De plus, en tant qu'intercommunalité voisine de la Communauté de communes de l'Ernée, Fougères Communauté a été invitée à donner son avis sur le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) rural de l'Ernée arrêté le 17 mars 2014.

### **III – LE SERVICE PUBLIC D’ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)**

Les missions de contrôle des installations d’assainissement non collectif ont été assurées dans le cadre des compétences de Fougères Communauté.

- pour le neuf :
  - contrôles de conception des installations neuves et réhabilitées
  - contrôles de réalisation des installations neuves et réhabilitées
- pour l’existant :
  - contrôle de bon fonctionnement et de bon entretien des installations existantes
  - diagnostic des installations existantes dans le cadre d'une vente
  - diagnostic des installations existantes sur demande

Pour 2014, le nombre de contrôles réalisés par Commune a été le suivant :

COMMUNES	CONCEPTION	RÉALISATION	BON FONCTIONNEMENT ET BON ENTRETIEN *	DIAGNOSTIC DANS LE CADRE D'UNE VENTE	TOTAL PAR COMMUNES
Beucé	2	1	0	5	<b>8</b>
Billé	3	3	0	7	<b>13</b>
La Chapelle-Janson	5	4	0	5	<b>14</b>
Combourtillé	3	3	0	2	<b>8</b>
Dompierre-du-Chemin	1	0	0	3	<b>4</b>
Fleurigné	5	3	0	4	<b>12</b>
Fougères	0	0	0	0	<b>0</b>
Javené	5	6	0	6	<b>17</b>
Laignelet	4	3	0	6	<b>13</b>
Landéan	4	5	0	5	<b>14</b>
Lécousse	1	3	0	2	<b>6</b>
Le Loroux	5	1	0	6	<b>12</b>
Luitré	5	5	0	15	<b>25</b>
Parcé	2	3	0	1	<b>6</b>
Parigné	7	8	0	7	<b>22</b>
Romagné	4	6	0	4	<b>14</b>
St Sauveur-des-Landes	2	5	0	2	<b>9</b>
La Selle-en-Luitré	5	2	0	2	<b>9</b>
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>	<b>61</b>	<b>0</b>	<b>82</b>	<b>206</b>

\* La deuxième vague de contrôles de bon fonctionnement et bon entretien est programmée en 2015.



## **IV – HABITAT**

Le Conseil communautaire a adopté le Programme Local de l'Habitat le 20 juin 2011. Il a été rendu exécutoire en septembre 2011.

Il se décline en plusieurs actions.

**L'O.P.A.H. : La nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** dont la partie opérationnelle a été lancée le 3 septembre 2012 pour une durée de trois ans soit jusqu'au 3 septembre 2015.

Le bilan quantitatif de l'OPAH, pour l'année 2014, est le suivant

Dossiers propriétaires occupants et bailleurs déposés à l'Agence Nationale de l'Habitat en 2014 :

	Programmation financements 2014	Déposés à l'ANAH en 2014
Propriétaires occupants	Travaux lourds/ log. Indigne	<b>4</b>
	Travaux sécurité salubrité/log très dégradés	
	<b>Adaptation / autonomie</b>	<b>23</b>
	<b>Dossiers précarité énergétique FART</b>	<b>86</b>
Propriétaires bailleurs	Nbre de dossiers déposés (dégradation moyenne)	<b>2</b>
Nbre total de dossiers déposés à l'ANAH		<b>115</b>
Total des financements ANAH		<b>945 896 €</b>
Pour un montant total de travaux		<b>2 004 326 €</b>

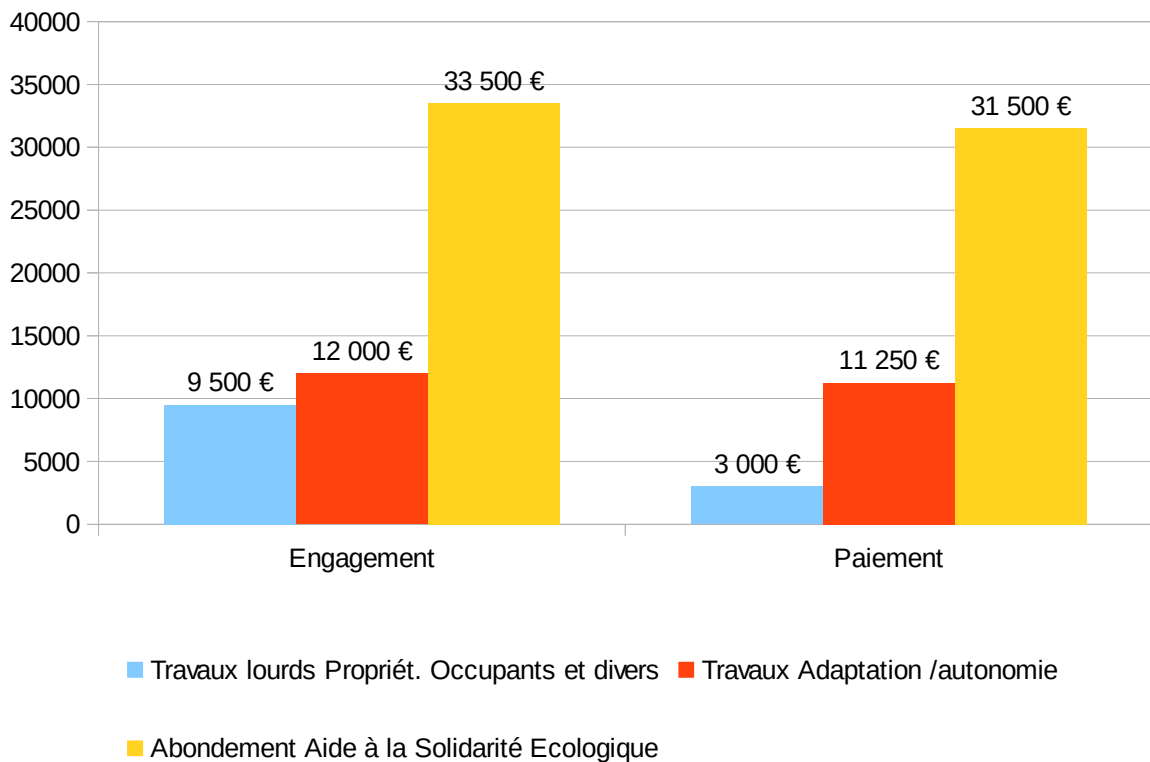
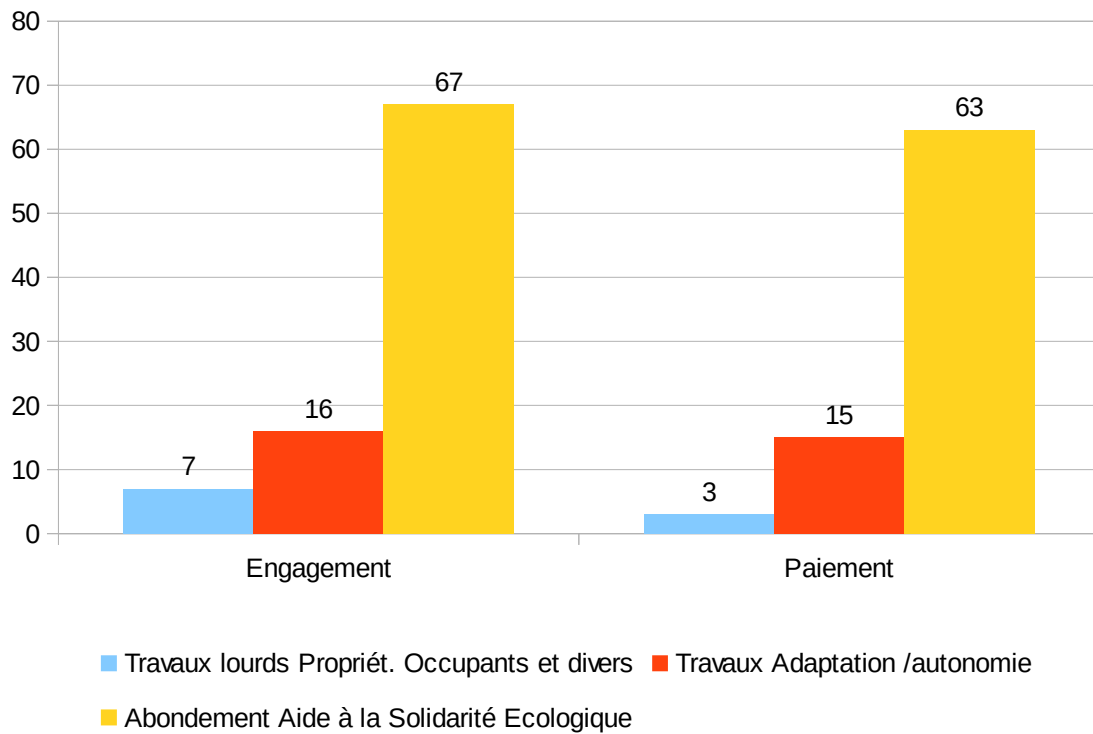
Dans le cadre de l'OPAH, Fougères Communauté intervient pour abonder les financements de l'ANAH ou financer directement certaines catégories de travaux.

Fougères Communauté participe au financement des dossiers des propriétaires occupants de la façon suivante :

- Versement d'une prime de 1 000 € pour les propriétaires occupants bénéficiant d'une subvention de l'ANAH au titre des travaux lourds (logements indignes et dégradés) ;
- prime de 500 € par dossier en abondement de l'aide à la Solidarité écologique
- Mise en place d'une nouvelle prime de 1 000 € pour les ménages modestes ayant bénéficié d'un prêt à taux zéro pour l'acquisition de leur logement dans une période de moins de 5 ans et pour les ménages modestes ayant utilisés l'ensemble de leurs droits aux aides de l'ANAH
- Prime de 750 € pour l'adaptation des logements en complément des aides de l'ANAH.

Ainsi les financements de Fougères Communautés ont été les suivants :

Nbre et catégories de dossiers financés en 2014  
par Fougères Communauté dans le cadre de l'OPAH



**Le F.I.H. (Fonds d'Intervention pour l'Habitat) Ce fonds qui aide les Communes et les bailleurs sociaux en leur permettant de répondre à 3 actions du Programme Local de l'Habitat :**

L'ACTION 4 POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE LOCATIVE À COÛTS MAÎTRISÉS PAR L'AIDE À LA CRÉATION ET À LA RÉHABILITATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX :

- **2 000 €** ont été attribués au **CCAS de Laignelet** pour la réhabilitation d'un PLUS situé à « La Roulardière
- 2 000 € ont été attribués à la Commune de La Chapelle-Janson pour la réhabilitation d'un PLUS situé au 1, impasse de Grenouillet.
- 28 000 € ont été attribués à Fougères Habitat pour la réhabilitation de 14 PLUS individuels à Fougères (Les Gaudelées). Chaque logement a ainsi bénéficié d'une subvention de 2000 €.
- **12 000 € ont été attribués à la Commune de St Sauveur des Landes** pour l'aide à l'acquisition foncière et la viabilisation de terrains destinés à la réalisation de 8 logements locatifs sociaux. Chaque logement a ainsi bénéficié d'une subvention de 1 500 €.
- **4 000 €** pour la réhabilitation d'un logement locatif social (type PLAI) individuel situé rue Albert 1<sup>er</sup> à Fougères par **NEOTOA (Habitat 35)**.
- **111 000 €** ont été attribués au groupe Espacil pour la réhabilitation de 50 **logements sociaux** (type PLUS) individuels sur la ville de Fougères (soit **2 220 €** par logement)

ACTION 6 : DÉVELOPPER UNE OFFRE PUBLIQUE FONCIÈRE (COMMUNE RURALE DU SECTEUR 3 DU PLH)

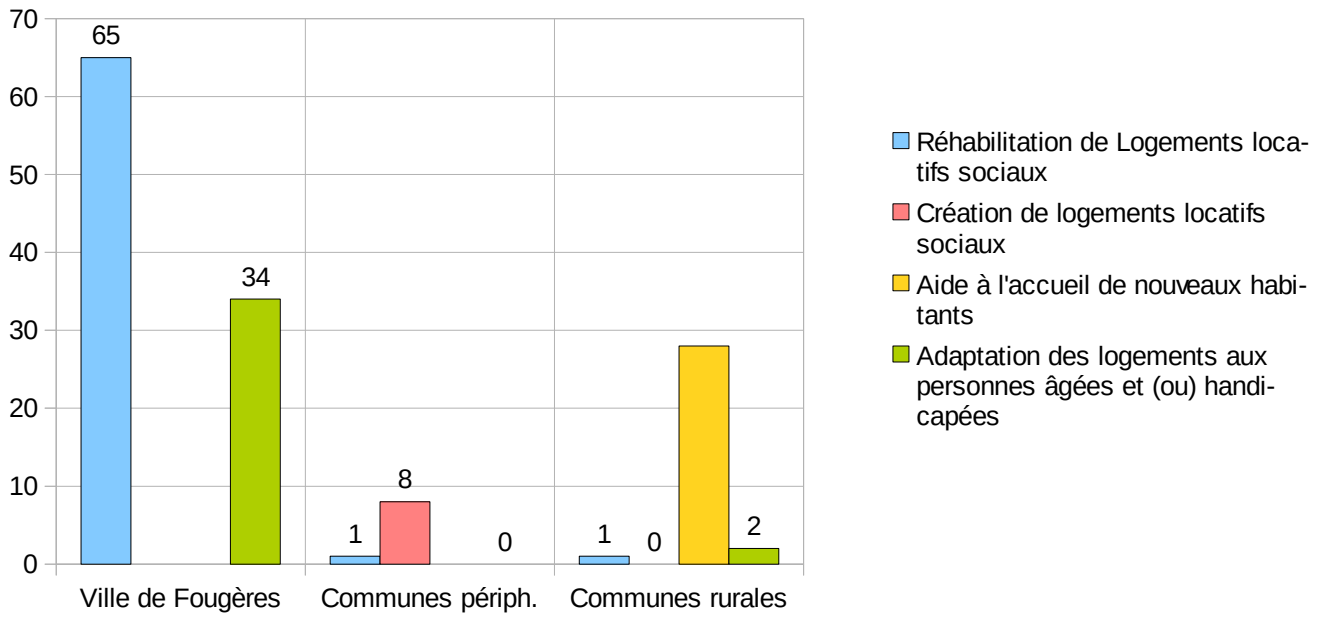
- 30 000 € pour la Commune de La Chapelle-Janson pour la création d'un lotissement de 22 lots pour le lotissement « Les Coteaux 3 » soit 2 000 € par lot pour un maximum de 15 lots financés.
- 12 000 € pour la Commune de Fleurigné pour la création d'un lotissement de 6 lots pour le lotissement « Le Haut Bourg ».

ACTION 14 : FAVORISER L'ADAPTATION DE L'HABITAT AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE PAR L'AIDE À L'ADAPTATION DES LOGEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES ET OU HANDICAPÉES

- 35 000 € ont été versés à Fougères Habitat pour l'adaptation de salles de bains dans **34 logements locatifs sociaux** sur la Ville de Fougères et 1 logement locatif social situé sur la Commune de Billé.
- 1 000 € ont été attribués au CCAS de Le Loroux pour l'adaptation d'un logement locatif social situé au 1, place St Martin.

Soit un total de **237 000 €** de financement apportés aux Communes, CCAS et bailleurs sociaux pour leur permettre de répondre aux objectifs du PLH.

## Nbre de logements financés par catégories



## V – Espace Aumallerie

### → **Chiffres-clés**

- 41 manifestations accueillies en 2014
- 101 journées de location facturées + 180 journées d'occupation non facturées (pour montage et démontage en interne)
- Environ 60 000 personnes accueillies.

### **Nombre de journées louées par secteur d'activité et % sur le nombre total de journées**

Secteurs	Nombre de manifestations	Nombre de journées louées	% du secteur sur nombre de journées louées	Nombre de manifestations	Nombre de journées louées	% du secteur sur nombre de journées louées
	2013			2014		
Associations	19	26,5	28,34%	18	22,5	22,17%
Foires et salons	4	41	43,85%	5	49	48,27%
Conventions économiques	3	7	7,49%	4	14	13,80%
Concerts et spectacles	5	5	5,35%	8	8	7,88%
concours	4	11	11,76%	4	7	6,90%
Régie Fougères Communauté (vœux)	1	0	0	1	0	0
divers	3	3	3,21%	1	1	0,98%
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>	<b>93,5</b>	<b>100,00%</b>	<b>41</b>	<b>101,5</b>	<b>100,00%</b>

### → **Chiffre d'affaires HT par secteur d'activité/% sur CA Total**

Secteur	2013		2014	
	CA HT / Secteur	% du secteur	CA HT / Secteur	% du secteur
Associations	34 211 €	21,94 %	26 379 €	14,01 %
Foires et salons	47 072 €	30,17 %	56 202 €	29,86 %
Conventions économiques	20 400 €	13,08 %	53 500 €	28,42 %
Concerts et spectacles	27 386 €	17,57 %	34 113 €	18,12 %
Concours	20 094 €	12,88 %	13 176 €	7,00 %
Régie (FC)	0 €	0,00%	0 €	0,00%
divers	6 810 €	4,36 %	4 863 €	2,58 %
<b>TOTAL CA</b>	<b>155 973 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>188 233 €</b>	<b>100,00%</b>

## **VI – Conservatoire communautaire de musique René Guizien**

*Inscriptions année scolaire 2014/2015*

### ***1. Répartition des élèves inscrits***

	2013/2014	2014/2015	évolution
Fougères Communauté	598	623	+25
Élèves extérieurs	61	62	+1
Total	<b>659</b>	<b>685</b>	<b>+26</b>

### ***2. Répartition des élèves de Fougères Communauté par cursus ou cycle***

	2013/2014	2014/2015
Éveil musical	67	82
Initiation	38	69
Cursus traditionnel	307	288
Parcours libre	15	18
Parcours musiques plurielles	76	51
Cycle de Perfectionnement	17	1
Modules divers		12
Parcours ensembles	78	78
Parcours amateur		24
Total	<b>598</b>	<b>623</b>

### ***3. Répartition par commune de Fougères Communauté des élèves inscrits***

	2013/2014	2014/2015
Beucé	20	15
Billé	3	4
Combourtillé	6	5
Dompierre-du-Chemin	6	7
Fleurigné	8	7

Fougères	309	314
Javené	41	41
La Chapelle-Janson	12	15
La Selle-en-Luitré	7	7
Laignelet	27	30
Landéan	18	19
Le Loroux	4	5
Lécousse	51	52
Luitré	12	13
Parcé	3	3
Parigné	17	22
Romaqné	34	40
Saint-Sauveur des Landes	20	24
<b>Total</b>	<b>598</b>	<b>623</b>

#### ***4. Répartition des élèves extérieurs à Fougères Communauté***

	2013/2014	2014/2015
Antrain Communauté	5	3
Coglais Communauté	50	45
Autres communes	6	14
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>62</b>

#### ***5. Répartition des inscrits de Fougères Communauté entre les 4 tranches tarifaires (hors éveil, initiation et modules)***

	2013/2014		2014/2015	
	Nombre d'inscrits	%	Nombre d'inscrits	%
Tranche 1	57	11,29 %	42	9,31%
Tranche 2	65	12,87 %	58	12,86%
Tranche 3	56	11,09 %	52	11,53%
Tranche 4	327	64,75 %	299	66,30%
<b>TOTAL</b>	<b>505</b>	<b>100,00 %</b>	<b>451</b>	<b>100,00 %</b>

**Données ARS (Allocation de rentrée scolaire) – indicateur du Conseil Départemental :**

- nombre d'élèves de 6 à 18 ans inscrits au Conservatoire : **538**  
(contre 542 en 2013/2014)
  - nombre d'élèves de 6 à 18 ans inscrits au Conservatoire et bénéficiaires ARS : **84** (contre 113 en 2013/2014)
- => soit 15,61 % des élèves de 6 à 18 ans (contre 20,85 % en 2013/2014)**

**Dispositif « Musique à l'école » - Année scolaire 2014/2015**

	Nombre d'écoles	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Fougères Communauté	18	67	1552
Antrain Communauté	8	21	494
Coglais Communauté	4	20	462
Com'Onze	4	12	303
Autres	2	4	77
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>124</b>	<b>2888</b>
<b>Evolution / année n-1</b>	-1	+9	+160

**Les autres publics liés aux partenariats du Conservatoire**

- public des partenariats divers :  
Hôpital de jour + IME : 24 personnes  
Structures petite Enfance : 67 enfants
- Élèves ayant bénéficié d'une intervention dans le cadre des TAP : 336
- public des partenariats pratiques amateurs :  
BFPP + Patcool : 52 + 21 = 73  
Batterie fanfare La Chapelle Janson / Javené : 23  
Fougères Big Band : 18  
Chorale Harmonic : 35  
Les Bagads (AFAP, Raoul II, Lusignan, Bro Felger) : 7 + 7 + 6 + 11 = 31
- action culturelle et partenariats éducatifs : 9 225 personnes cumulées  
75 auditions, concerts et manifestations publiques : 7115 personnes  
10 concerts pédagogiques en direction des publics scolaires : 2110 jeunes



***Parc instrumental en location : répartition des contrats***

	2013/2014	2014/2015
1ère année	39	48
2ème année	44	29
3ème année	14	30
4ème année	12	3
5ème année	6	3
Total	115	113

***Bilan de la classe orchestre (collège Gandhi) – 2014/2015***

Niveau	Garçons	Filles	Total
6ème	8	12	20
5ème	8	9	17
4ème	4	7	11
3ème	2	2	4
Total	<b>22</b>	<b>30</b>	<b>52</b>

5 représentations et concerts publics au cours de l'année scolaire

Parc instrumental mis à disposition du collège Gandhi (classe-orchestre) : 48 instruments

## **VII - École communautaire d'arts plastiques – Année scolaire 2014/2015**

### ***Effectifs***

	2013/2014		2014/2015	
Enfants (4-11 ans)	120	55,55%	115	56,65%
Adolescents (12-17 ans)	28	12,96%	24	11,82%
Adultes (+ 17 ans)	68	31,49%	64	31,53%
Total	<b>216</b>	<b>100%</b>	<b>203</b>	<b>100%</b>

### ***Répartition et évolution des effectifs par atelier***

	2013/2014	2014/2015
Beaucé		6
Billé	8	7
La Chapelle-Janson	8	7
Parigné	7	11
Romagné	10	6
Javené	17	13
Lécousse	6	3
Fougères	151	143
Hors FC	9	7
Total	<b>216</b>	<b>203</b>

### ***Evolution du nombre d'élèves sur les 5 dernières années***

	2010/2011	2011/2012	2012/213	2013/2014	2014/2015
Nombre total d'élèves	205	223	218	216	203

### ***Répartition des ateliers***

Beaucé	1 atelier enfants
Billé	1 atelier enfants
La Chapelle-Janson	1 atelier enfants
Parigné	1 atelier enfants
Romagné	1 atelier enfants
Javené	1 atelier enfants et 1 atelier ado/adultes
Lécousse	1 atelier enfants
Fougères	6 ateliers adultes, 7 ateliers enfants, 5 atelier adolescents

### **Nombre hebdomadaire d'heures de cours par type d'atelier**

Enfants	25,5 H
Adolescents	4 H
Adultes	12 H
<b>Total</b>	<b>41,5 H</b>

### **Répartition des élèves entre les différentes tranches tarifaires**

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Hors FC	<b>TOTAL</b>
Enfants	23	22	21	49	0	<b>115</b>
Adolescents	5	2	1	15	1	<b>24</b>
Adultes	3	4	2	49	6	<b>64</b>
Total	<b>31</b>	<b>28</b>	<b>24</b>	<b>113</b>	<b>7</b>	<b>203</b>

### **Les actions artistiques en direction du jeune public**

→ Interventions d'artistes

Anaïs Morel : ateliers enfants et adolescents sur le thème du confort.

Maëlle De Coux : ateliers enfants à Fougères et exposition en juin

Pef : animation-rencontre jeune public

Marc Beaumin : démonstration de raku

→ Sortie culturelle

Septembre 2014 : Nantes – Visite de la galerie des machines de l'île et de l'exposition consacrée aux samourais au Château des Ducs de Bretagne

→ Récré-conférences (une cinquantaine d'enfants à chaque conférence)

Conférence 1 : «L'objet sous toutes ses facettes» - 06/12/2014

Conférence 2 : «Quand l'objet fait son entrée au musée» - 31/01/2015

Conférence 3 : «ça, un objet?» - 06/05/2015

→ Expositions de fin d'année

### **Les actions artistiques en direction des adultes**

→ Conférences artistiques sur le thème « La part des choses » (environ 220 personnes sur l'ensemble des 4 conférences)

Conférence 1 : «Sens et présence de l'objet dans la peinture»

Conférence 2 : «Marcel Duchamp ou le culte des objets»

Conférence 3 : «L'objet comme medium artistique»

Conférence 4 : «Le nu dans la peinture ou la révolution permanente»

→ Conférence dans le cadre du festival des arts plastiques – 17/06/2015 - « La naissance de l'impressionnisme » - 80 personnes

→ Projection/conférence autour du film «Mister Turner» (87personnes)

→ Expositions de fin d'année

**Arts visuels et TAP – Année scolaire 2014/2015**

Interventions dans 31 classes (675 élèves au total) du territoire communautaire pour 185 H allouées.

TAP : 75 heures allouées (165 élèves au total)

## **VIII - Galerie d'art Albert Bourgeois**

Plus de **4 800** visiteurs sur la saison 2014/2015

**→ Atelier Polyhedre – Exposition « Objets Supra Brique » - 27 septembre / 27 décembre 2014**

### *Fréquentation globale*

Type de publics	Nombre de personnes	Données en pourcentage
Visiteurs individuels	275	16,30%
Groupes scolaires	1 154	68,41%
École d'Arts plastiques	41	2,43%
Autres structures	34	2,01%
Action culturelle	183	10,85%
<b>TOTAL</b>	<b>1 687</b>	<b>100 %</b>

### *Provenance géographique des visiteurs individuels*

Provenance géographique	Nombre de visiteurs	Données en pourcentage
Fougères	151	54,91%
Fougères communauté	36	13,09%
Rennes	19	6,91%
Autres Ille-et-Vilaine	20	7,27%
Autres départements bretons	5	1,82%
Autres départements	44	16%
<b>TOTAL</b>	<b>275</b>	<b>100 %</b>

### *Répartition des publics scolaires*

Les scolaires	Nombre de classes	Nombre de personnes	Données en pourcentage
Écoles maternelles	7	169	14,65%
Écoles primaires	37	920	79,72%
Secondaire	2	30	2,60%
Classes spécialisées	3	35	3,03%
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>1 154</b>	<b>100 %</b>

### Provenance géographique des publics scolaires

Provenance	Nombre de classes venues à la galerie	Nombre de classes ayant participé à « l'art en valise »
Fougères	33	0
Fougères Communauté	10	6
Autres communes	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>43</b>	<b>6</b>

### Détail des publics des actions culturelles menées autour de l'exposition

Type	Nombre de classes venues à la galerie
Vernissage	30
Rendez-vous enseignants	22
Conférence artiste	15
Ateliers familles	32
Sortie croisée en bus	32
Récré-conférence	31
Résultats du concours d'écriture	21
<b>TOTAL</b>	<b>183</b>

### **→ Exposition «(Ré)Confort» - Artistes « Les M studio » – 28 janvier/ 4 avril 2015**

#### Fréquentation globale

Publics	Nombre de personnes	Données en pourcentage
Visiteurs individuels	432	21,78%
Groupes scolaires	1 053	53,07%
École d'Arts plastiques	152	7,66%
Autres structures	55	2,77%
Action culturelle	292	14,72%
<b>TOTAL</b>	<b>1 984</b>	<b>100 %</b>

### Provenance géographique des visiteurs individuels

Provenance géographique	Nombre de visiteurs	Données en pourcentage
Fougères	253	58,56%
Fougères communauté	99	22,92%
Rennes	11	2,55%
Ille-et-Vilaine	28	6,48%
Autres départements de Bretagne	8	1,85%
Autres	33	7,64%
<b>TOTAL</b>	<b>432</b>	<b>100 %</b>

### Répartition des publics scolaires

Scolaires	Nombre de classes	Nombre de personnes
Écoles maternelles	8	231
Écoles primaires	26	663
Collèges	2	61
Lycées	4	53
Classes spécialisées	4	45
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>1 053</b>

### Provenance géographique des publics scolaires

Provenance	Nombre de classes venues à la galerie	Nombre de classes ayant participé à « l'art en valise »
Fougères	28	0
Fougères Communauté	8	6
Autres communes	2	0
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>6</b>

*Détail des publics des actions culturelles menées autour de l'exposition*

Type	Nombre de classes venues à la galerie
Vernissage	120
Rendez-vous enseignants	16
Esquisses sonores	115
Récré-conférence	14
Atelier familles	5
Atelier intergénérationnel	13
Résultats du concours photo	9
<b>TOTAL</b>	<b>292</b>



→ ***L'exposition «Design(s)» - Etudiants EESAB – 29 avril / 6 juin 2015***

*École européenne supérieure d'art de Bretagne*

*Fréquentation globale*

Publics	Nombre de personnes	Données en pourcentage
Visiteurs individuels	128	11%
Groupes scolaires	642	56%
École d'Arts plastiques	51	4%
Action culturelle	331	29%
<b>TOTAL</b>	<b>1 152</b>	<b>100 %</b>

*Provenance géographique des visiteurs individuels*

Provenance géographique	Nombre de visiteurs	Données en pourcentage
Fougères	69	53,91%
Fougères communauté	22	17,19%
Rennes	10	7,81%
Ille-et-Vilaine	21	16,41%
Autres départements de Bretagne	3	2,34%
Autres départements	3	2,34%
<b>TOTAL</b>	<b>128</b>	<b>100 %</b>

*Répartition des publics scolaires*

Scolaires	Nombre de classes	Nombre de personnes
Écoles maternelles	3	85
Écoles primaires	16	400
Collèges	3	79
Lycées	2	41
Classes spécialisées	3	37
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>642</b>

*Provenance géographique des publics scolaires*

Provenance	Nombre de classes venues à la galerie
Fougères	23
Fougères Communauté	4
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>

*Détail des publics des actions culturelles menées autour de l'exposition*

Type	Nombre de classes venues à la galerie
Vernissage	200
Rendez-vous enseignants	6
Conférence Yann Kersalé	80
Récré-conférence	14
Atelier familles	14
Atelier de design culinaire	17
<b>TOTAL</b>	<b>331</b>

## **IX - Réseau communautaire de lecture publique**

### **Médiathèque « La Clairière » – Bilan 2014**

#### **Chiffres-clés 2014**

##### Publics et fréquentation

Nombre de journées d'ouverture : **253**

Nombre d'entrées : **128 805** (+4 % par rapport à 2013)

Prêts de documents : **247 374** (+5 % par rapport à 2013)

Nombre d'usagers inscrits actifs (ayant emprunté au moins 1 fois) : **4 680** emprunteurs (stable par rapport à 2013)

##### Ressources et action culturelle

**151 542** documents imprimés et multimédia proposés

**200** titres de revues, presse et magazines

**150** actions culturelles tout public menées => plus de **4 000** personnes concernées

**63** classes de Fougères Communauté accueillies => **1 594** élèves concernés

#### **Répartition des emprunteurs individuels par commune**

	2013		2014	
	<i>Inscrits actifs</i>	%	<i>Inscrits actifs</i>	%
Beucé	135	3,02%	106	2,39%
Billé	56	1,25%	66	1,49%
La Chapelle-Janson	80	1,79%	64	1,44%
Combournillé	37	0,83%	28	0,63%
Dompierre-du-Chemin	6	0,13%	5	0,11%
Fleurigné	76	1,70%	55	1,24%
Fougères	2359	52,79%	2364	53,22%
Javené	107	2,39%	112	2,52%
Laignelet	96	2,15%	96	2,16%
Landéan	48	1,07%	46	1,04%
Lécousse	266	5,95%	262	5,90%
Le Loroux	31	0,69%	38	0,86%
Luitré	18	0,40%	17	0,38%
Parcé	11	0,25%	11	0,25%
Parigné	63	1,41%	69	1,55%
Romagné	196	4,39%	185	4,16%
Saint-Sauveur-des-Landes	89	1,99%	23	0,52%
La Selle-en-Luitré	42	0,94%	40	0,90%
<b>Sous-Total public FC</b>	<b>3716</b>	<b>83,15%</b>	<b>3587</b>	<b>80,75%</b>
Public hors FC	753	16,85%	855	19,25%
<b>Total</b>	<b>4469</b>	<b>100,00%</b>	<b>4442</b>	<b>100,00%</b>

=> Stabilité du nombre d'emprunteurs avec une augmentation sensible du public hors Fougères Communauté.

### **Evolution de la fréquentation mensuelle**

	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
Janvier	9 297	12 744	13 268
Février	10 618	13 006	12 751
Mars	12 351	11 278	12 004
Avril	11 283	10 469	12 751
Mai	10 500	10 046	11 263
Juin	9 769	8 903	9 416
Juillet	6 404	5 383	7 383
Août	6 733	6 048	5 763
Septembre	9 548	9 424	9 863
Octobre	12 751	12 851	12 985
Novembre	11 825	12 854	11 153
Décembre	11 508	10 862	10 205
<b>Total</b>	<b>122 587</b>	<b>123 868</b>	<b>128 805</b>

### **Nombre des prêts au cours de l'année 2014**

Janvier	23020
Février	20654
Mars	22750
Avril	23256
Mai	21575
Juin	17829
Juillet	18813
Août	14703
Septembre	19903
Octobre	24302
Novembre	21039
Décembre	19530
<b>Total</b>	<b>247 374</b>

## Ensemble du réseau communautaire

### Tableau de synthèse du réseau communautaire de lecture publique

	Nombre habitants	Surface	Nombre heures ouverture hebdo	Nombre emprunteurs 2014	Dont résident dans la commune	%habitants inscrits	Nombre de documents	Nombre prêts livres	Nombre prêts CD	Nombre prêts DVD	Nombre prêts revues	Nombre prêts autres	Total prêts 2014
Beaucé	1 329	80	6	145	137	10	1 673	2 156	0	0	110	0	2 266
Billé	1 052	95	6	144	124	12	1 709	2 410	0	0	249	0	2 659
Combourtille	606	70	4	77	73	12	2 211	1 016	0	0	286	0	1 302
Dompierre	578	50	4	30	29	5	1 318	520	0	0	52	0	572
Fleurigné	1 063	111	10	268	149	14	2 500	/	/	/	/	/	6 816
Fougères	20 907	2 500	31	4 442	2 364	11	108 017	149 767	30 411	32 962	20 316	396	233 852
Javené	2 047	160	20	460	368	18	6 771	12 499	999	2 730	1 444	0	17 672
Laignelet	1 117	73	6	117	115	10	2 448	2 041	0	0	239	0	2 280
Landéan	1 302	110	6	240	232	18	3 341	4 554	0	0	444	0	4 998
Lécousse	3 128	170	19	395	313	10	5 561	9 781	786	2 096	452	0	13 115
Le Loroux	682	45	2	62	61	9	983	984	0	0	20	0	1 004
Luitré	1 347	148	20	611	364	27	7 895	24 299	1 914	5 041	1 377	1 080	33 711
Parcé	652	93	4	86	73	11	1 566	1 327	0	0	80	0	1 407
Parigné	1 341	121	20	270	246	18	5 699	7 815	560	1 848	597	77	10 897
Romagné	2 338	123	10	224	189	8	4 723	4 697	298	938	572	4	6 509
Saint-Sauveur	1 503	100	4	168	163	11	1 522	1 919	0	0	84	0	2 003
<b>TOTAL</b>	<b>40 992</b>	<b>4 049</b>		<b>7 739</b>	<b>5 000</b>		<b>157 937</b>						<b>341 063</b>

### Répartition des collections en libre accès sur l'ensemble du réseau communautaire de lecture publique

	Livres	Livres lus	CD	DVD	Autres docs	Total (hors revues)	Abonnements adultes	Abonnements enfants	Total abonnements
Beaucé	1 673	0	0	0	0	1 673	3	3	6
Billé	1 698	11	0	0	0	1 709	2	4	6
Combourtille	2 207	4	0	0	0	2 211	3	3	6
Dompierre	1 314	4	0	0	0	1 318	0	2	2
Fleurigné	2 256	2	45	197	0	2 500	6	4	10
Fougères	81 440	1 674	16 586	8 317	0	108 017	153	49	202
Javené	5 877	49	406	439	0	6 771	14	7	21
Laignelet	2 569	48	0	0	0	2 617	7	3	10
Landéan	3 341	0	0	0	0	3 341	3	3	6
Lécousse	5 066	40	235	297	0	5 638	5	5	10
Le Loroux	983	0	0	0	0	983	3	2	5
Luitré	6 377	86	755	501	163	7 882	7	7	14
Parcé	1 560	6	0	0	0	1 566	2	4	6
Parigné	4 979	44	305	371	0	5 699	6	6	12
Romagné	4 260	1	234	228	0	4 723	13	7	20
Saint-Sauveur	1 510	12	0	0	0	1 522	1	3	4
<b>TOTAL</b>	<b>127 110</b>	<b>1 981</b>	<b>18 566</b>	<b>10 350</b>	<b>163</b>	<b>158 170</b>	<b>228</b>	<b>112</b>	<b>340</b>

## **Répartition par type d'emprunteur sur l'ensemble du réseau communautaire de lecture publique**

	Emprunteurs	0 - 14 ans	%	Hommes	Femmes	15 - 64 ans	%	Hommes	Femmes	65 ans et +	%	Hommes	Femmes
Beaucé	145	70	48	30	40	47	32	10	37	28	20	5	23
Billé	144	88	61	42	46	46	32	11	35	10	7	3	7
Combourtille	77	33	43	16	17	41	53	11	30	3	4	2	1
Dompierre	30	18	60	8	10	11	37	0	11	1	3	0	1
Fleurigné	268	177	66	86	91	68	25	12	56	23	9	4	19
Fougères	4 442	1 689	38	783	906	2 395	54	805	1 590	358	8	118	240
Javené	460	299	65	151	148	147	32	25	122	14	3	4	10
Laignelet	117	87	74	36	51	22	19	4	18	8	7	0	8
Landéan	240	155	65	82	73	65	27	11	54	20	8	4	16
Lécousse	395	246	62	120	126	118	30	20	98	31	8	7	24
Le Loroux	62	42	68	19	23	15	24	0	15	5	8	2	3
Luitré	611	357	58	177	180	239	39	69	170	16	3	5	11
Parcé	86	48	56	25	23	31	36	10	21	7	8	2	5
Parigné	270	193	71	101	92	55	20	7	48	22	9	4	18
Romagné	224	147	66	75	72	68	30	7	61	9	4	2	7
Saint-Sauveur	168	97	58	49	48	63	37	12	51	8	5	1	7
<b>TOTAL</b>	<b>7 739</b>	<b>3 746</b>		<b>1 800</b>	<b>1 946</b>	<b>3 431</b>		<b>1 014</b>	<b>2 417</b>	<b>563</b>		<b>163</b>	<b>400</b>

## **X - Centre culturel communautaire Juliette Drouet et Théâtre communautaire Victor Hugo**

### Rappel des lieux dédiés au spectacle vivant :

- Deux salles au centre culturel avec une jauge de 850 places pour la grande salle et 140 assis ou 250 debout pour la petite salle
- Le théâtre avec une jauge de 280 places

### La saison artistique 2014/2015

- 52 propositions de spectacles programmés (dont 9 liées aux partenariats)
- Un partenariat avec le réseau des « 4 saisons » qui regroupe Liffré, Saint-Aubin-du-Cormier, Vitré et Fougères communauté
- Un partenariat avec le Théâtre National de Bretagne
- Les « Flambées Celtik » du 26 février au 1<sup>er</sup> mars 2015 (en partenariat avec Antrain communauté, Coglais communauté, le Conservatoire, la Grangagoul et le Bagad Bro Felger (5 concerts dans des lieux patrimoniaux du pays de Fougères))

**=> Bilan total de la saison : 12 387 spectateurs (contre 8 400 spectateurs en 2013/2014), soit une augmentation de 47,5%**

### «Accords et à cris» 2015

6 artistes sur 1 journée (11 juillet) :

- 2 artistes en concert au Théâtre Victor Hugo
- 4 artistes en concert au Château de Fougères

=> 1 371 spectateurs

### Le Salon du livre jeunesse 2014

- 48 auteurs présents
- 8378 entrées (contre 7085 en 2013, soit +18%) dont près de la moitié de moins de 18 ans.
- 260 classes de 41 communes ont rencontré un auteur soit un peu plus de 6000 élèves de la maternelle au lycée

### Mise à disposition des équipements auprès de tiers associatifs ou autres

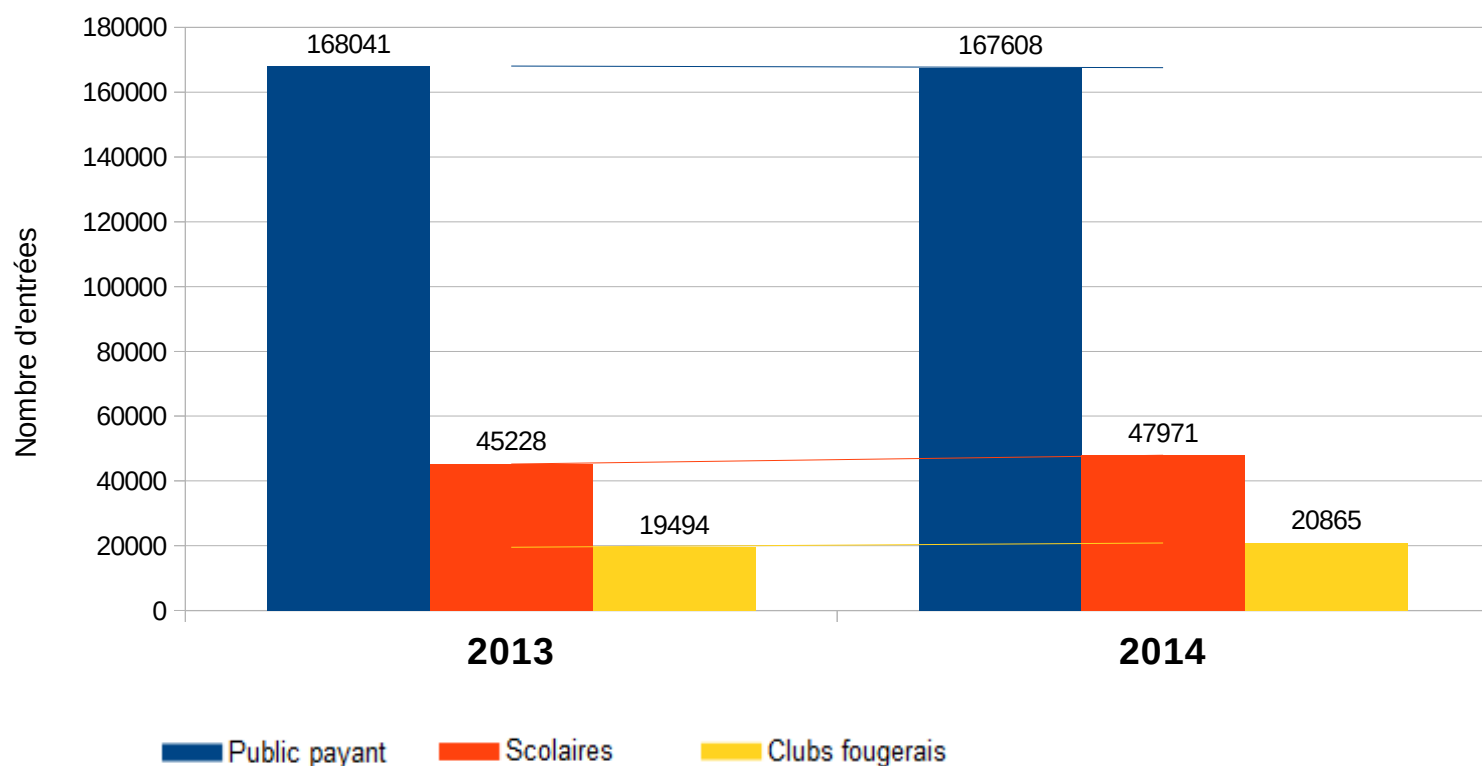
- Le centre culturel et le théâtre ont été mis à disposition à une centaine d'occasions (associations ou organisations diverses) dans le cadre d'une location.

## XI – Aquatis

### ▪ Piscine

Nous allons donc présenter le bilan 2014 et le comparer avec l'année 2013.

#### 1 Évolution de la fréquentation de 2013 à 2014



Entrées	Public payant	Scolaires	Clubs fougerais	TOTAUX
2013	168 041	45 228	19 494	232 763
2014	167 608	47 971	20 865	236 444

**Nous remarquons globalement une hausse de la fréquentation malgré une très légère baisse des publics payants en 2014.**



Nous détaillons ci-dessous les différentes catégories de public payant qui permettent d'apporter des recettes.

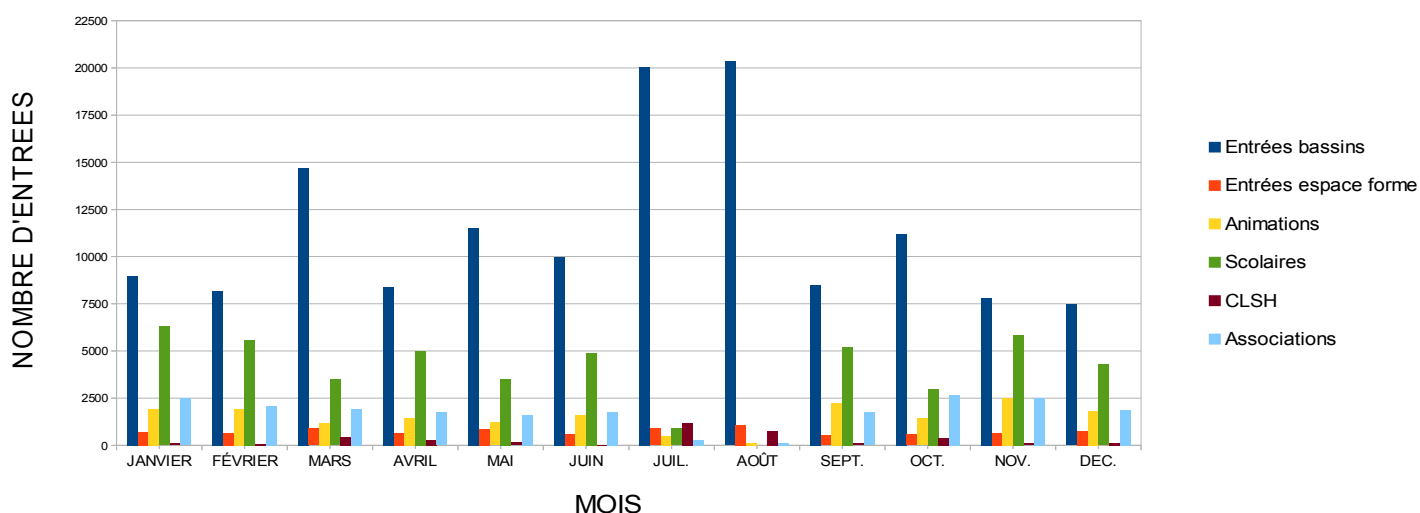
Détail des entrées payantes	Public payant				Total
	Bassins	Espace forme	Animations	groupes Centres loisirs	
<b>2013</b>	141 453	8 426	14 043	4 119	168 041
<b>2014</b>	<b>137 111</b>	<b>8 849</b>	<b>17 930</b>	<b>3 718</b>	<b>167 608</b>

Nous remarquons deux tendances cette année par rapport à l'an dernier :

- baisse du nombre d'entrées publiques donnant accès aux bassins (faible fréquentation cet été)
- augmentation du nombre de participants aux activités encadrées.

Nous détaillons ci-dessous l'évolution de la fréquentation mois par mois.

### Fréquentation 2014



En période scolaire, la fréquentation est relativement stable. Les pics sont liés aux périodes de vacances scolaires (mars, mai et octobre). La période estivale est marquée par une fréquentation importante et une très forte prédominance du public payant.

Ci-dessous le détail des fréquentations estivales au cours des 5 dernières années :

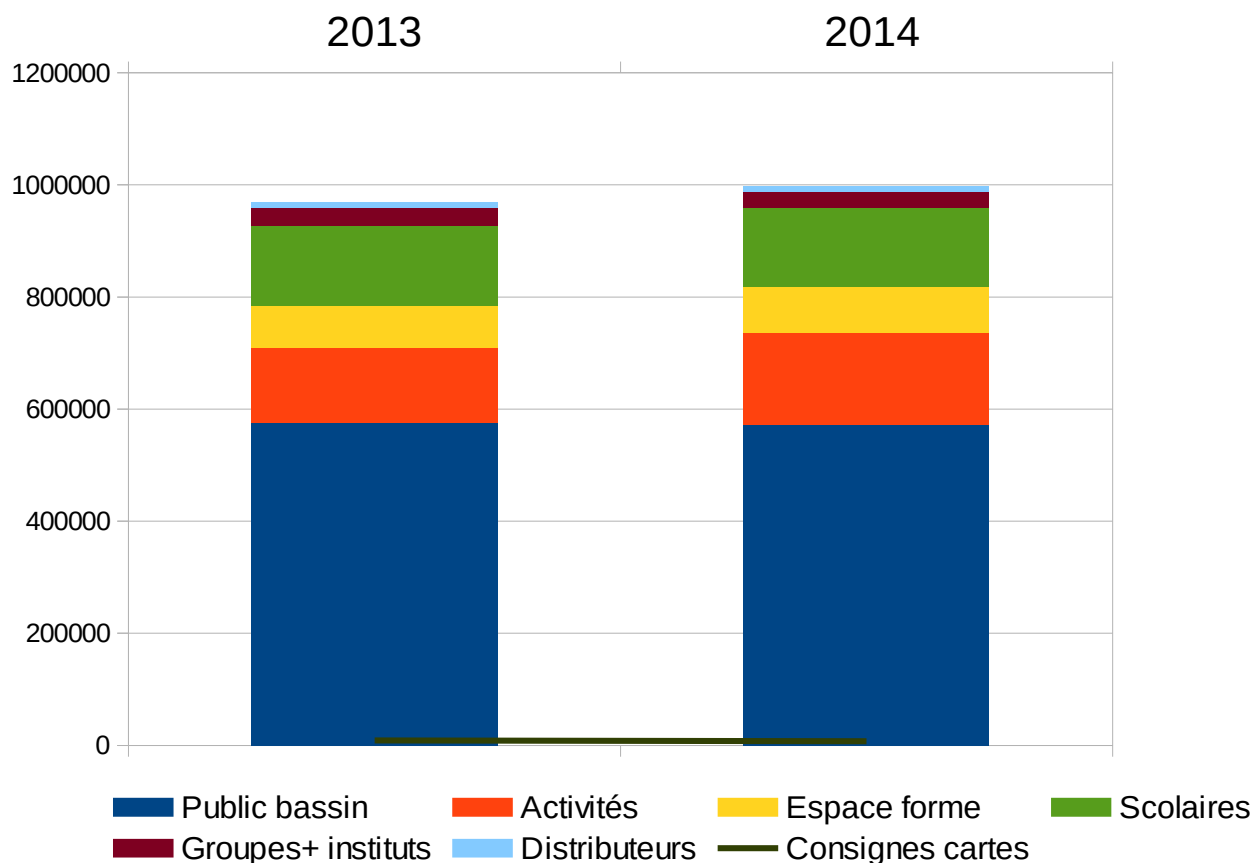
Fréquentation été	2013	2014
juillet	27 493	23 792
Août	25 112	22 470
<b>TOTAL</b>	<b>52 605</b>	<b>46 262</b>

La fréquentation estivale a fortement chuté cette année par rapport à l'an dernier. Afin de relativiser ce mauvais résultat, il convient de préciser que la météo médiocre de cette année est en grande partie responsable de cette chute de fréquentation. A contrario, l'an dernier a été marqué par une très forte fréquentation, notamment due à de fortes chaleurs.

Nous avons comparé les mauvais résultats du mois de juillet avec les équipements alentours. les fréquentations ont partout baissé en juillet. Étant donné que c'est une tendance générale, on peut penser que c'est dû avant tout à la météo (mois de juillet exceptionnel car très chaud l'an dernier).

## 2 Évolution des recettes de 2013 à 2014

Évolution des recettes entre 2013 et 2014



Espaces	Total 2014	Total 2013	Tendance
Public bassin	572 375 €	575 402 €	⊗
Activités	163 257 €	133 383 €	☺
Espace forme	82 659 €	75 459 €	☺
Scolaires	140 636 €	143 042 €	⊗
Clubs – groupes- instituts	28 895 €	32 948 €	⊗
Distributeurs	9 724 €	9 639 €	☺
Consignes cartes	7 175 €	9 055 €	⊗
<b>Total</b>	<b>1 004 721 €</b>	<b>978 929 €</b>	☺

<b>BP 2014</b>	<b>981 300 €</b>
----------------	------------------

En comparant les recettes globales, on constate un accroissement des recettes principalement dû à l'augmentation du nombre d'abonnés sur les activités.

Les recettes totales ont augmenté de 2,6%. Dorénavant, elles dépassent le million d'euros. Depuis l'ouverture, l'organisation d'activités encadrées est le poste de recettes qui augmente le plus (+ 22 % entre 2013 et 2014). Grâce à l'augmentation du nombre d'activités à la rentrée de septembre 2014, nous avons augmenté les recettes de 30 000 € sur les activités encadrées. L'activité aquabodymix organisée dans la fosse depuis septembre 2014 nous a permis d'enregistrer 16 000 € de recettes supplémentaires en septembre uniquement pour les inscriptions du 1er semestre.

Les recettes liées aux entrées bassins sont assez stables malgré une légère baisse cette année : - 0,5 %. Nous enregistrons 572 000 € de recettes en 2014. Nous n'avons que peu de maîtrise de ces recettes puisque différents facteurs extérieurs entrent en compte (météo, concurrence d'autres piscines ou manifestations...).

Les recettes liées à la fréquentation des scolaires sont stables malgré une légère baisse par rapport à l'an dernier (-1,5%) en raison d'une diminution du nombre de créneaux utilisés par les lycées (principalement le lycée Jean Guéhenno). Nous enregistrons 140 000 € de recettes réparties comme suit :

- écoles primaires : 92 750 €
- collèges : 36 000 €
- lycées : 11 850 €

En complément de cette augmentation des recettes en volume, la hausse de tarifs de 2% en juillet 2014 a permis d'accroître le chiffre d'affaires. Aucune augmentation de tarifs n'a été appliquée en 2013.

### 3 Évolution des dépenses et coût du service entre 2013 et 2014

Dépenses	CA 2013	CA 2014	Evolution 2013-2014
Électricité + bois + gaz + eau	383 581 €	369 123 €	-14 458 €
Maintenance	106 126 €	116 323 €	10 197 €
Diverses charges générales	106 187 €	134 125 €	27 937 €
Subventions	32 000 €	32 000 €	0 €
Charges de personnel	838 974 €	860 144 €	21 170 €
Externalisation charges de personnel	143 048 €	139 481 €	-3 567 €
<b>Total dépenses</b>	<b>1 609 916 €</b>	<b>1 651 195 €</b>	<b>41 279 €</b>

Recettes	CA 2013	CA 2014	Evolution 2013-2014
Bassins	574 888 €	572 375 €	-2 513 €
Consignes Cartes	9 055 €	7 175 €	-1 880 €
Espace Forme	75 459 €	82 659 €	7 200 €
Animations	133 383 €	163 257 €	29 874 €
Scolaires	143 042 €	140 636 €	-2 406 €
Groupes + instituts	32 996 €	28 895 €	-4 101 €
Distributeurs	9 639 €	9 724 €	85 €
Remboursements régies	-514 €		514 €
Indemnités arrêts maladies	1 319 €	2 405 €	1 086 €
Remboursements assurances	2 920 €		-2 920 €
<b>Total recettes</b>	<b>982 188 €</b>	<b>1 007 126 €</b>	<b>24 938 €</b>

<b>Résultat – coût du service</b>	<b>627 728 €</b>	<b>644 069 €</b>	<b>16 341 €</b>
-----------------------------------	------------------	------------------	-----------------

Globalement, **les dépenses ont augmenté de 41 000 €.**

*Des dépenses en hausse sur trois principaux postes :*

- **Personnel : + 21 000 €**

Les raisons de cette hausse sont les suivantes :

- Le glissement vieillesse technicité : +1,5% par an soit + 12 500 € par an;
- La montée en compétences de certains agents afin de créer des postes de responsables intermédiaires (chef de bassin, responsable des plannings de l'équipe d'accueil);
- la création d'un nouveau poste de technicien.

- **Maintenance : +10 000 €**

Les charges de maintenance augmentent en même temps que l'équipement vieillit : achat de matériel, réparations, contrats de maintenance.

- **Diverses charges : + 28 000 €**

- Transport collectif : +18 000 €;
- Honoraires expert : +6 000 € ;
- Produits entretien : + 2 500 €
- Communication : + 1 500 €

*Mais cet accroissement des dépenses est en partie compensé par certaines économies :*

- **Fluides : - 15 000 €**
  - Dépenses de gaz : - 48 000 € grâce à de gros efforts d'optimisation du fonctionnement de la chaudière bois.
  - Dépenses de bois de chauffage en augmentation : +18 000 €
  - Dépenses d'électricité en augmentation : + 15 000 €
- **Externalisation : - 4 000 €**  
Réduction des missions techniques externalisées en raison du recrutement d'un nouveau technicien.

## **Coût du service**

En conclusion, le coût du service est de 644 000 € en 2014.

Le coût du service de 2014 est satisfaisant en comparaison avec le coût 2013. En 2013, ce coût était faible car nous n'avons payé que 11 mois d'électricité (pas de rattachement d la facture de décembre soit 20 000€ en moins).

Dans cette analyse, seuls les coûts de fonctionnement sont pris en compte. Les coûts d'investissements, d'amortissements et les frais généraux ne sont pas comptabilisés.

Les coûts d'investissements en 2014 sont de 90 000 €, principalement pour l'achat de matériel de cardio-training aquatique (26 000 €), la construction d'un club-house pour le club de plongée (19 000 €) et la création d'une passerelle pour aménager un espace sonorisation pour les compétitions de natation (5 000 €).

## **4 Ratios d'analyse**

La population de Fougères Communauté compte 42 101 habitants (recensement 2008).

Le coût annuel par habitant (sur la base de 644 069 € de déficit) est d'environ 15,30€.

Les ratios pour 2014 sont calculés sur la base suivante :

Coût d'une entrée = Coût total (1 651 000 €)/ nombre d'entrées à la piscine (236 500)

Recette moyenne = Recette totale (1 004 700 €) / nombre d'entrées à la piscine (236 500).

<b>RATIOS</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
<b>Coût d'une entrée</b>	<b>6,92 €</b>	<b>6,98 €</b>
<b>Recette moyenne</b>	<b>4,21 €</b>	<b>4,25 €</b>
<b>Déficit par entrée</b>	<b>2,71 €</b>	<b>2,73 €</b>

Avec un déficit par entrée de 2,73 €, nous enregistrons une hausse de 2 centimes d'euros par rapport à 2013 et maintenons un niveau nettement en-dessous que 2011 (-62 centimes).

**A noter les tarifs d'entrée à l'Aquatis ont été augmenté de 2% en 2014.**

## **5 Conclusion**

En 2013 et 2014, de nouvelles activités ont été mises en place afin de dynamiser l'établissement et de répondre aux attentes des usagers. Depuis l'ouverture en mai 2010, des ajustements horaires ont été nécessaires afin de trouver un juste équilibre entre la volonté de conserver des amplitudes d'ouverture importantes et la nécessité d'adapter nos effectifs à la fréquentation. Cela permet de rationaliser le déploiement des moyens en personnel mais entraîne aussi un certaine complexité des horaires en période scolaire.

Que ce soit en termes de fréquentation ou en en termes budgétaires, l'année 2014 est, une bonne année. Bien qu'il soit plus élevé qu'en 2013 et 2012, le coût du service reste nettement inférieur à ce qu'il était en 2011, première année complète d'exploitation.

## XII - TAXI À LA DEMANDE

### Répartition mensuelle utilisation des tickets - Année 2014

	Nombre de tickets	Coût mensuel
janvier	518	9 660,84 €
février	447	8 107,76 €
mars	489	9 600,80 €
avril	506	9 799,20 €
mai	472	8 853,60 €
juin	430	7 881,60 €
juillet	442	7 972,80 €
août	290	5 302,00 €
septembre	445	8 169,60 €
octobre	466	9 085,20 €
novembre	454	8 759,00 €
décembre	425	7 430,80 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 384</b>	<b>100 623,20 €</b>

### Répartition utilisation des tickets par commune - Année 2014

	Total année 2014	% par rapport au total utilisés
BEAUCE	<b>298</b>	5,53%
BILLE	<b>161</b>	2,99%
COMBOURTILLE	<b>250</b>	4,64%
DOMPIERRE DU CHEMIN	<b>79</b>	1,47%
FLEURIGNE	<b>196</b>	3,64%
FOUGERES	<b>1306</b>	24,26%
JAVENE	<b>29</b>	0,54%
LA CHAPELLE JANSON	<b>390</b>	7,24%
LA SELLE EN LUITRE	<b>10</b>	0,19%
LAIGNELET	<b>251</b>	4,66%
LANDEAN	<b>276</b>	5,13%
LE LOROUX	<b>186</b>	3,45%
LECOUSSE	<b>45</b>	0,84%
LUITRE	<b>536</b>	9,96%
PARCE	<b>181</b>	3,36%
PARIGNE	<b>388</b>	7,21%
ROMAGNE	<b>308</b>	5,72%
ST SAUVEUR DES LANDES	<b>494</b>	9,18%
<b>TOTAL</b>	<b>5384</b>	<b>100,00%</b>

## Répartition de l'utilisation des tickets taxis par artisan taxi – Année 2014

	Total Nbre de tickets	Distance totale (km)	Distance moyenne (km)	Coût total	Coût moyen
TAXI 1	469	10 954	23,04	9 882,56 €	21,10 €
TAXI 2	379	7 392	19,50	6 889,60 €	18,20 €
TAXI 3	2 824	52 971	18,80	50 158,80 €	17,80 €
TAXI 4	483	10 788	22,30	9 869,60 €	20,40 €
TAXI 5	813	18 791	23,10	17 273,64 €	21,20 €
TAXI 6	416	6 926	16,60	6 549,20 €	15,70 €
TOTAL	5 384	107 822	20,00	100 623,40 €	18,70 €



### **XIII - FOURRIÈRE ANIMALE**

L'association «les amis des bêtes» ayant été retenue pour continuer à assurer cette mission de service public pour 6 années, son activité, au titre de la fourrière en 2014, s'établit comme suit:

<b>CHIENS</b>					
Communes	Nouvelles entrées	Repris par propriétaires	Mis en Refuge	Euthanasie/ Décédés	Reste en fourrière en fin d'année
Beaucé	3	3	0	0	0
Billé	4	4	0	0	0
Combourtillé	0	0	0	0	0
Dompierre du-Chemin	2	0	1	0	1
Fleurigné	1	0	0	0	1
Fougères	52	39	10	3	0
Javené	9	4	2	1	2
La Chapelle Janson	3	3	0	0	0
La Selle en Luitré	1	1	0	0	0
Laignelet	3	1	2	0	0
Landéan	10	5	3	0	2
Le Loroux	2	0	2	0	0
Lécousse	9	7	2	0	0
Luitré	1	0	1	0	0
Parcé	3	1	1	0	1
Parigné	2	2	0	0	0
Romagné	11	6	4	1	0
St Sauveur des Landes	2	1	0	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>118</b>	<b>77</b>	<b>28</b>	<b>6</b>	<b>7</b>

<b>CHATS</b>					
Communes	Nouvelles entrées	Repris par propriétaires	Mis en Refuge	Euthanasie/ Décédés	Reste en fourrière en fin d'année
Beaucé	2	0	2	0	0
Billé	0	0	0	0	0
Combourtillé	0	0	0	0	0
Dompierre du-Chemin	2	0	2	0	0
Fleurigné	1	1	0	0	0
Fougères	30	4	14	7	5
Javené	1	0	1	0	0
La Chapelle Janson	0	0	0	0	0
La Selle en Luitré	0	0	0	0	0
Laignelet	2	0	2	0	0
Landéan	2	0	2	0	0
Le Loroux	0	0	0	0	0
Lécousse	1	0	0	1	0
Luitré	0	0	0	0	0
Parcé	1	0	1	0	0
Parigné	0	0	0	0	0
Romagné	6	0	4	2	0
St Sauveur des Landes	2	0	2	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>5</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>5</b>

Pour assurer cette mission, Fougères Communauté a versé la somme de 19 403,11 € aux « Amis des bêtes » au titre de l'année 2014.

## **XIV – BASE DE PLEIN AIR DE CHÊNEDET**

Dans un cadre naturel exceptionnel situé à 5 km de Fougères, la base de Plein air de Chênedet propose la découverte des activités de pleine nature comme l'équitation, le canoë-kayak, le vtt, la course d'orientation ainsi que la découverte de la faune et la flore

Elle dispose également de 3 gîtes de groupe, une aire naturelle de camping, une aire de jeux, un parcours de santé, (Crapa) et une plage au bord de l'étang



Fougères  
Communauté >> [www.fougeres-communaute.fr](http://www.fougeres-communaute.fr)

# Base de plein air de Chênedet

Au coeur de la forêt

Base de plein air  
de Chênedet  
Fougères Communauté  
35133 Landéan  
Tel 02 99 97 35 46  
[chenedet@fougeres-communaute.fr](mailto:chenedet@fougeres-communaute.fr)

CAP <sup>du Sport</sup>  
pendant les  
vacances  
scolaires

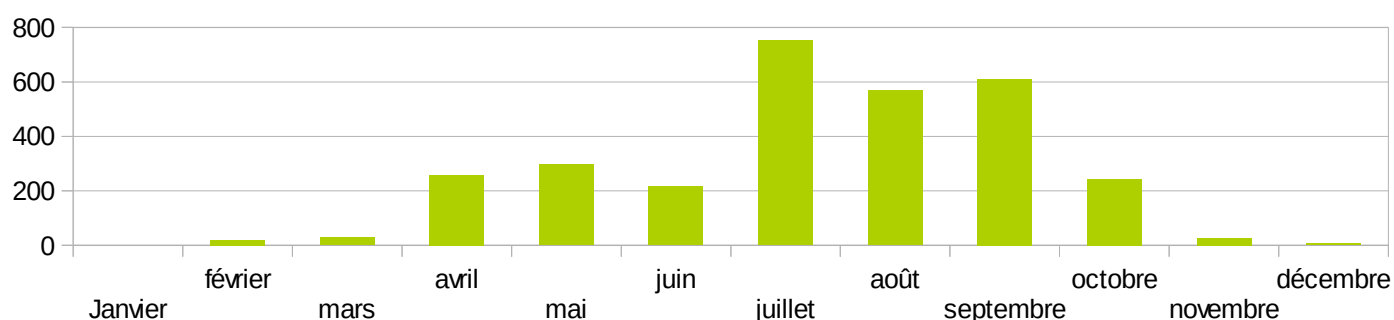
ACTIVITÉS TOUTE L'ANNÉE  
encadrées par des professionnels

## Groupes

### Activités sportives

La base de Plein Air de Chênedet propose toute l'année aux structures (établissement scolaire, centre aéré sans hébergement, structure spécialisé, centre de vacance,...) des séances d'initiation et de découverte des activités de pleine nature (Équitation, Vtt, Canoë kayak, Course d'orientation, Tir à l'arc, éducation à l'environnement,...)

**3 026 personnes ont pratiqué une activité sportive sur la base en 2014 :**

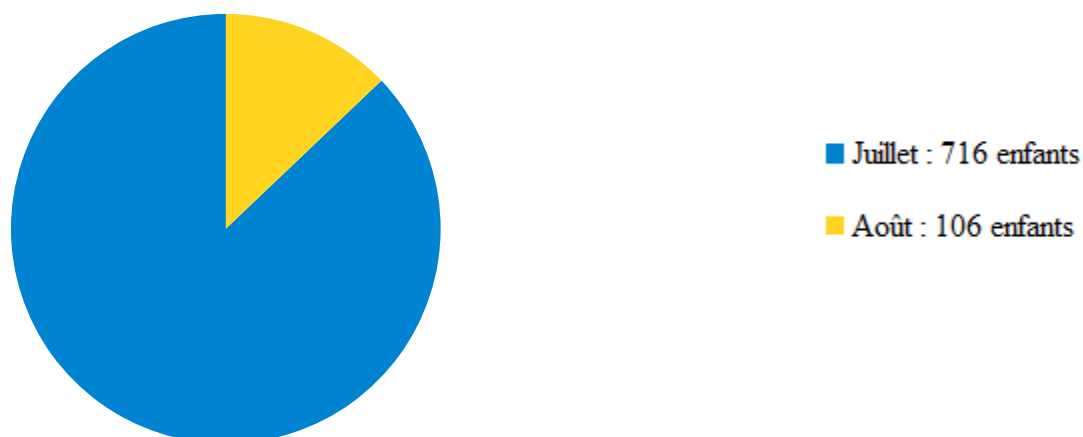


### Camp marabout

Aire naturelle de camping pour centre de loisirs

Le camp marabout est une aire naturelle de camping réservé pour l'accueil de centre de loisirs durant les vacances scolaires d'été

**822 enfants en centre de loisirs sont venus en séjour en camp Marabout durant l'été :**

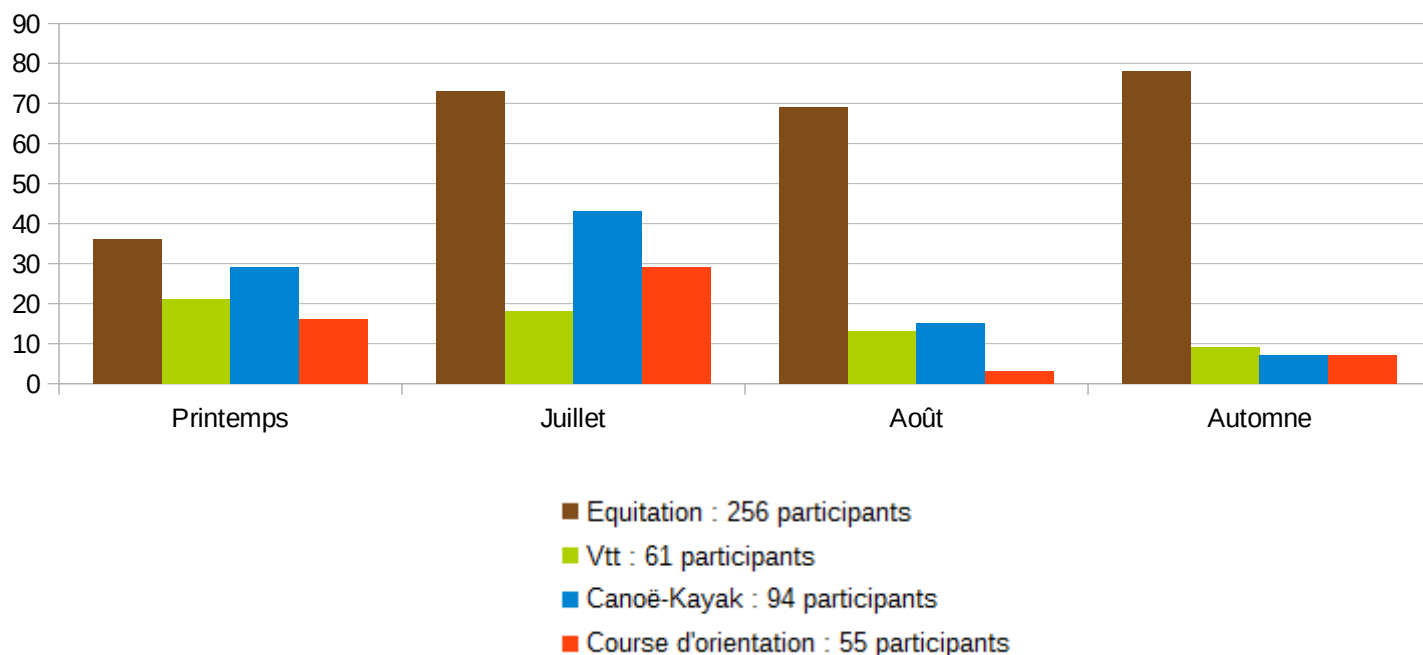


## Particuliers

### « Cap au sport »

Durant chaque période de vacances scolaires, la base de Plein Air de Chênedet propose aux habitants du territoire des séances d'initiation et de découverte des activités de pleine nature (Équitation, Vtt, Canoë kayak, Course d'orientation, éducation à l'environnement,...

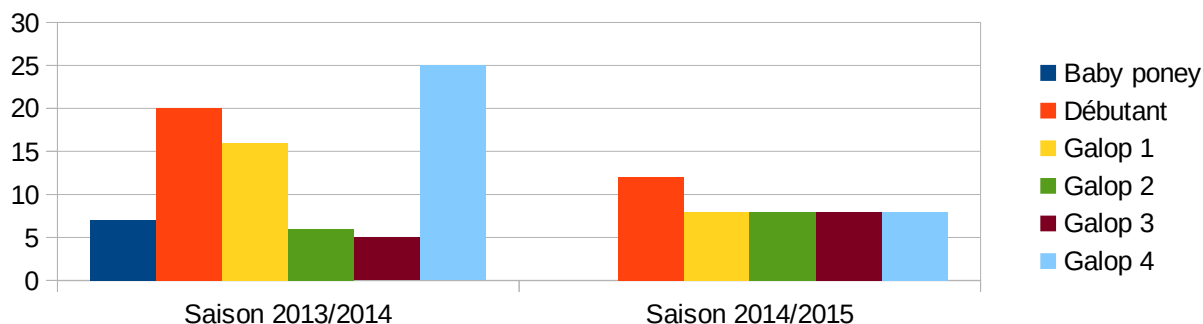
**466 Personnes ont participé à l'action « Cap au sport durant les vacances scolaires**



### Cours équestre annuel

En 2014, la base de Chênedet proposait des cours d'équitation pour les particuliers à raison d'une séance par semaine (hors vacances scolaires)

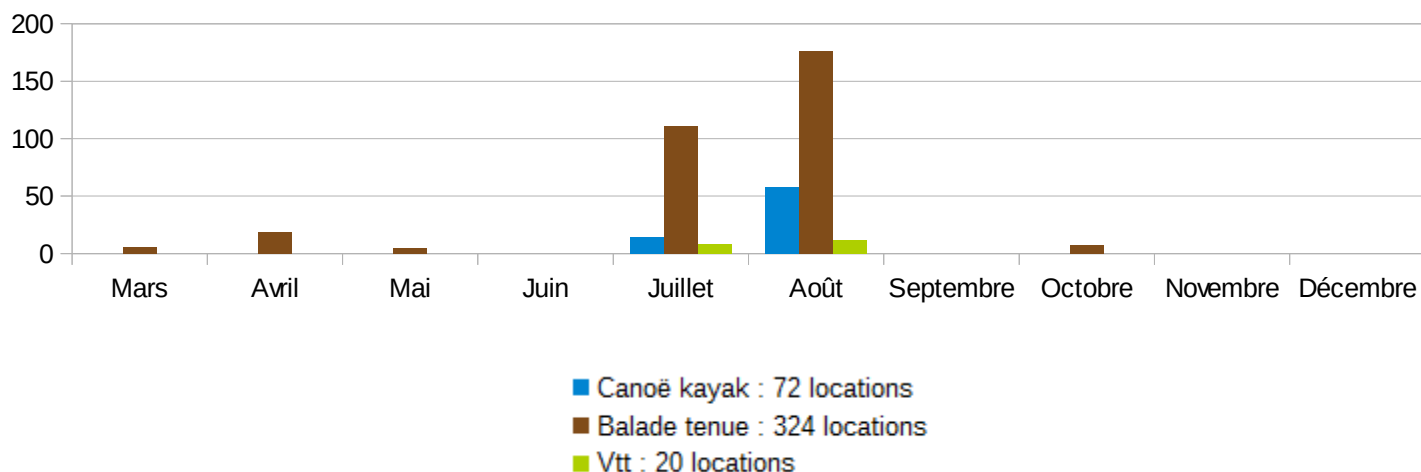
Les cavaliers évoluent du niveau débutant jusqu'au niveau galop 4



## Location estivale

Nous proposons pour les particuliers des locations de balade tenue toute l'année ainsi que des locations de kayak durant l'été

Voici la répartition des locations de kayak, Vtt durant l'année 2014 :

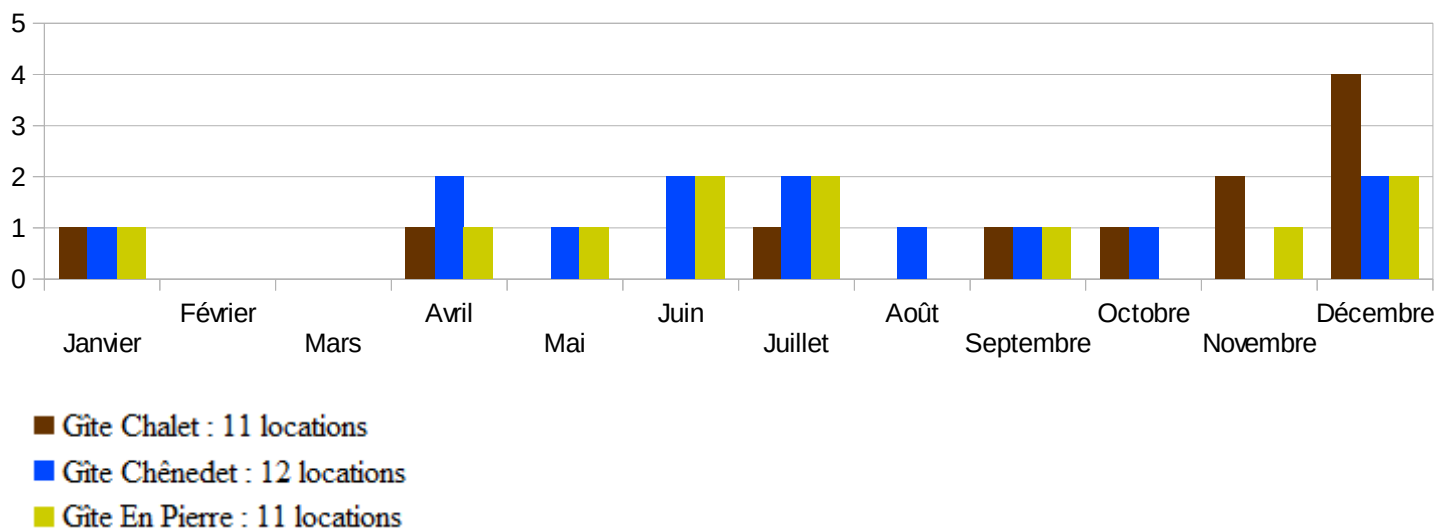


## Hébergements

### Location de gîtes :

La base de Chênedet dispose de 3 gîtes de groupe disponibles en location toute l'année pour les groupes et les particuliers

- Gîte Chalet : 25 couchages ; Gîte Chênedet : 24 couchages ; Gîte en Pierre : 18 couchages



## **XV - HAIES BOCAGÈRES**

2 016 plants ont été distribués à 11 planteurs pour réaliser 810 ml de haies et 96 ares de bosquets sur 9 Communes de Fougères Communauté en 2014.

Le coût de l'opération a été de : 4 616,04 €

- dépenses en 2014 = 5 191,68 €
- recettes en 2014 = 575,64 €

## **XVI – Marché de l'Aumallerie**

L'activité 2014 a été moins dynamique que l'an passé, avec une moyenne de 166 bovins par semaine contre une moyenne de 240 bovins par semaine en 2013.

Ce recul se retrouve d'ailleurs dans plusieurs marchés de France.

- Effectif total : 10 441 bovins toutes catégories confondues contre 11 292 en 2013, soit une baisse de – 7,54 % ;
- Catégories d'animaux : 3 440 bovins de boucherie (soit 32,95 % des apports) et 7 001 bovins maigres (soit 67,05 des apports) ;
- Moyenne hebdomadaire : 166 bovins par semaine ;
- Nombre de marchés en 2014 : 47

Le marché de l'Aumallerie intègre les réglementations européennes et nationales, et assure des fonctions qui concernent tous les acteurs de la filière bovine, en s'efforçant de répondre au mieux aux attentes des négociants dans la limite des possibilités techniques et financières du site.

## **B – Présentation de l'exécution budgétaire 2014**

**Compte administratif 2014  
approuvé lors du Conseil communautaire du 29 juin 2015**



### Dépenses de fonctionnement

### Recettes de fonctionnement

	Voté	Réalisé
Charges générales	3 348 791,80	2 587 904,90
Frais de personnel	5 092 520,00	4 926 808,59
Reversements communes	7 412 959,00	7 412 951,00
SMICTOM	3 300 000,00	2 534 482,70
Subventions	2 860 841,60	2 620 944,03
Frais financiers	566 000,00	544 985,84
Subventions aux budgets annexes	1 945 163,04	1 874 056,53
Imprévus	200 000,00	0,00
<b>Total Réel</b>	<b>24 726 275,44</b>	<b>22 502 133,59</b>
<b>Total Ordre</b>	<b>705 000,00</b>	<b>1 013 908,34</b>
Virement à la section d'investissement	633 258,98	
<b>TOTAL</b>	<b>26 064 534,42</b>	<b>23 516 041,93</b>

	Voté	Réalisé
Prod. Domaine et remb. budgets annexes	5 375 000,00	5 071 124,97
Fiscalité	13 018 877,00	13 555 248,18
Dotations et subventions	5 915 440,00	5 936 492,34
Divers (dont cessions)	7 120,00	405 835,69

<b>Total Réel</b>	<b>24 316 437,00</b>	<b>24 968 701,18</b>
<b>Total Ordre</b>	<b>5 581,70</b>	<b>6 438,84</b>
Excédent de fonctionnement 2013	1 742 515,72	
<b>TOTAL</b>	<b>26 064 534,42</b>	<b>24 975 140,02</b>

Recettes de fonctionnement – dépenses de fonctionnement. Vient financer la section d'investissement

**Résultat de fonctionnement 2014 3 201 613,81**

### Dépenses d'investissement

### Recettes d'investissement

	Voté	Réalisé
Remboursement capital dette	590 000,00	577 502,08
Subventions d'équipement	3 263 134,63	799 341,23
Etudes, travaux et logiciels	2 187 825,32	1 537 295,94
Avances remboursables	246 000,00	191 000,00
Imprévus	100 000,00	0,00

	Voté	Réalisé
FCTVA	120 000,00	248 213,00
Excédent de fonctionnement capitalisé	653 750,95	653 750,95
Subventions	0,00	0,00
Emprunt	1 738 334,45	1 000 000,00
Remboursement avances	371 640,90	121 000,00
Remboursements trop versé	0,00	4 669,45
Cessions	240 000,00	
<b>Total Réel</b>	<b>3 123 726,30</b>	<b>2 027 633,40</b>
<b>Total Ordre</b>	<b>705 000,00</b>	<b>1 013 908,34</b>

<b>Total Réel</b>	<b>6 386 959,95</b>	<b>3 105 139,25</b>
<b>Total Ordre</b>	<b>5 581,70</b>	<b>6 438,84</b>
Résultat d'investissement 2013	0,00	

Recettes d'investissement – les dépenses d'investissement

**TOTAL 6 392 541,65 3 111 578,09**

Virement de la section de fonctionnement	633 258,98	
Résultat d'investissement 2013	1 930 556,37	
<b>TOTAL</b>	<b>6 392 541,65</b>	<b>3 041 541,74</b>

<b>Résultat d'investissement 2014 (001)</b>	<b>1 860 520,02</b>
Reports dépenses	2 099 399,36
Reports recettes	0,00
Besoin d'investissement (1068)	238 879,34
<b>Excédent 2014 (002)</b>	<b>2 962 734,47</b>

Le résultat d'investissement n'est pas suffisant pour couvrir les reports en dépenses

Est égal à la différence entre le résultat de fonctionnement et le besoin en investissement pour couvrir les reports.

## Chênedet

### Section de fonctionnement

Dépenses		
	Budget 2014	CA 2014
Charges générales	130 090	129 683
Frais de personnel	185 835	185 802
Divers	300	27
<b>Total Réel</b>	<b>316 225</b>	<b>315 512</b>
<b>Total Ordre</b>	<b>25 000</b>	<b>19 605</b>
Déficit fonctionnement		
<b>TOTAL</b>	<b>341 225</b>	<b>335 118</b>

Recettes		
	Budget 2014	CA 2014
Recettes activités	170 000	98 047
Subventions		0
Subventions d'équilibre	171 230	171 230
Divers	0	2 880
<b>Total Réel</b>	<b>341 230</b>	<b>272 157</b>
Excédent de fonctionnement	1 197	
<b>TOTAL</b>	<b>342 427</b>	<b>272 157</b>

### Section d'investissement

Dépenses		
	Budget 2014	CA 2014
Travaux	223 050	65 417
<b>Total Réel</b>	<b>223 050</b>	<b>65 417</b>
<b>Total Ordre</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Résultat d'investissement	26 551	
<b>TOTAL</b>	<b>249 601</b>	<b>65 417</b>

Recettes		
	Budget 2014	CA 2014
Excédent capitalisé	20 826	20 826
Subvention d'équilibre	203 775	
Emprunt		
<b>Total Réel</b>	<b>224 601</b>	<b>20 826</b>
<b>Total Ordre</b>	<b>25 000</b>	<b>19 605</b>
Résultat d'investissement		
<b>TOTAL</b>	<b>249 601</b>	<b>40 431</b>

## Marché aux bestiaux

### Fonctionnement

#### Dépenses

	Budget 2014	CA 2014
Charges générales	185 650	181 339
Charges personnel	19 000	18 990
Divers	16 005	15 726
<b>Total Réel</b>	<b>220 655</b>	<b>216 055</b>
Amortissements	1 611	1 611
Déficit N-1		
<b>TOTAL</b>	<b>222 266</b>	<b>217 666</b>

#### Recettes

	Budget 2014	CA 2014
Recettes marché	111 605	100 510
Remboursements impôt	47 000	45 083
Subvention d'équilibre	46 661	18 248
Divers	17 000	24 033
<b>Total Réel</b>	<b>222 266</b>	<b>187 875</b>
<b>TOTAL</b>	<b>222 266</b>	<b>187 875</b>

### Investissement

#### Dépenses

	Budget 2014	CA 2014
Etudes et logiciels		
Travaux et matériel	20 000	
Cautions	2 000	
<b>Total Réel</b>	<b>22 000</b>	<b>0</b>
Déficit d'investissement	2 696	
<b>TOTAL</b>	<b>24 696</b>	<b>0</b>

#### Recettes

	Budget 2014	CA 2014
Subvention d'équilibre	18 484	
Excédent capitalisé	2 601	2 601
Cautions	2 000	
<b>Total Réel</b>	<b>23 085</b>	<b>2 601</b>
Amortissements	1 611	1 611
Résultat d'investissement		
<b>TOTAL</b>	<b>24 696</b>	<b>4 212</b>

## Espace Aumaillerie – BP 2015

### Section de fonctionnement

	Dépenses	
	Budget 2014	CA 2014
Charges générales	252 350	180 253
Charges personnel	143 000	125 175
Frais financiers	26 190	26 187
Divers	11 005	4 695
<b>Total Réel</b>	<b>432 545</b>	<b>336 310</b>
<b>Total Ordre</b>	<b>162 000</b>	<b>160 481</b>

	Recettes	
	Budget 2014	CA 2014
Recettes activité	210 000,00	188 232,72
Subvention d'équilibre	296 883,98	296 883,98
Divers	5,00	14 620,20

<b>Total Réel</b>	<b>506 889</b>	<b>499 737</b>
<b>Total Ordre</b>	<b>87 000</b>	<b>86 936</b>
Excédent fonctionnement N-1	656	
<b>TOTAL</b>	<b>594 545</b>	<b>586 673</b>

<b>TOTAL</b>	<b>594 545</b>	<b>496 791</b>
--------------	----------------	----------------

### Section d'investissement

	Dépenses	
	Budget 2014	CA 2014
Travaux et matériel	89 200	66 762
Remboursement capital dette	805 957	16 302
<b>Total Réel</b>	<b>895 157</b>	<b>83 065</b>
<b>Total Ordre</b>	<b>217 000</b>	<b>86 936</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 112 157</b>	<b>170 001</b>

	Recettes	
	Budget 2014	CA 2014
Cautions	4 000	3 369

<b>Total Réel</b>	<b>4 000</b>	<b>3 369</b>
<b>Total Ordre</b>	<b>292 000</b>	<b>160 481</b>
Résultat d'investissement	816 157	
<b>TOTAL</b>	<b>1 112 157</b>	<b>163 850</b>

## Centre culturel

### Section de fonctionnement

#### Dépenses

	Budget 2014	CA 2014
Charges générales	652 600	652 030
Charges personnel	651 500	603 868
Divers	1 005	687
<b>Total Réel</b>	<b>1 305 105</b>	<b>1 256 586</b>
Dotations aux amortissements (ordre)	6 760	6 693
Virement à la section d'investissement		
<b>TOTAL</b>	<b>1 311 865</b>	<b>1 263 278</b>

#### Recettes

	Budget 2014	CA 2014
Recettes activité	200 000	143 382
Subventions	15 000	54 403
Subvention d'équilibre	1 034 660	1 034 660
Divers	4	46 284
<b>Total Réel</b>	<b>1 249 664</b>	<b>1 278 729</b>
<b>Total Ordre</b>		
Reprise excédent	62 201	
<b>TOTAL</b>	<b>1 311 865</b>	<b>1 278 729</b>

### Section d'investissement

#### Dépenses

	Budget 2014	CA 2014
Travaux et matériel	169 850	31 197
<b>Total Réel</b>	<b>169 850</b>	<b>31 197</b>
<b>Total Ordre</b>		
Déficit d'investissement N-1	34 940	
<b>TOTAL</b>	<b>204 790</b>	<b>31 197</b>

#### Recettes

	Budget 2014	CA 2014
Subvention d'équilibre	163 090	
Excédent capitalisé N-1	34 940	34 940
<b>Total Réel</b>	<b>198 030</b>	<b>34 940</b>
<b>Total Ordre</b>	<b>6 760</b>	<b>6 693</b>
Virement de la section de fonctionnement		
<b>TOTAL</b>	<b>204 790</b>	<b>41 632</b>

## SPANC

### Fonctionnement

Dépenses			Recettes		
	Budget 2014	CA 2014		Budget 2014	CA 2014
Charges générales	20 500	12 255	Remboursements	26 138	15 670
Frais personnel	9 000	8 946	Subvention Agence de l'eau		
Divers	1 000		<b>Total Réel</b>	<b>26 138</b>	<b>15 670</b>
<b>Total Réel</b>	<b>30 500</b>	<b>21 201</b>	Excédent N-1	4 362	
Déficit N-1			<b>TOTAL</b>	<b>30 500</b>	<b>15 670</b>

### Récapitulatif des budgets de zone

	La Granche Marche	La Meslais	Plaisance 2	Saint Sauveur	Aumallerie	Aumallerie 3	Cimette 2
Travaux 2014	331 831,13	247 336,15	64 893,99	11 554,46	34 489,10		
Ventes 2014	242 452,00	383 833,00		79 365,00	106 998,00		
Résultat d'investissement 2014	-256 988,06	-977 929,36	-1 587 673,52	5 801,72	170 636,54	-407 304,38	-91 633,90
Résultat de fonctionnement 2014	5 422,26	-123 610,14	131 126,86	-19 782,09	-273 147,03	-20 171,36	-0,40